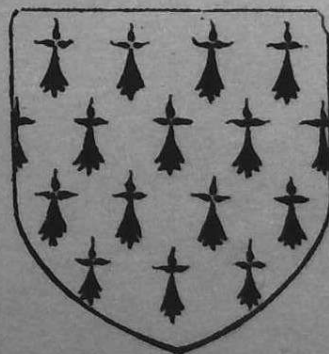


Contre-Amiral PAUL ROMÉ

**LA CONJURATION BRETONNE
DE 1792**

LA ROUERIE héros malheureux,
CHEVETEL ami calomnié

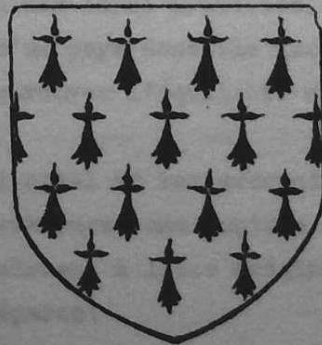


CHEZ L'AUTEUR

Contre-Amiral PAUL ROMÉ

LA CONJURATION BRETONNE DE 1792

LA ROUERIE héros malheureux,
CHEVETEL ami calomnié



CHEZ L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Ce récit est l'histoire authentique de deux hommes et d'une amitié qui se termina en drame .

C'est aussi, en arrière-plan, l'évocation d'un petit pays, aimable et tranquille, niché sur les rives du Couesnon, qui traversa les dernières années du dix-huitième siècle et les avatars de la Révolution Française sans jamais perdre la mesure et l'esprit de tolérance qui marquèrent si fort un peu partout en France pendant toute cette période ; et ce malgré les bouleversements extérieurs et l'élan que voulurent lui donner certains de ses enfants particulièrement engagés dans la lutte politique .

On ne peut comprendre les événements qui y ont pris naissance si on ne prend pas en compte le particularisme de cette région du pays Gallo⁽¹⁾, sa réserve et sa méfiance instinctive à l'égard de tout ce qui vient d'ailleurs et surtout de Paris . En outre, même si certains de ses fils sont amenés à s'expatrier - chose assez rare à l'époque qui nous intéresse - ils ne ceupent jamais complètement le cordon ombilical . Qu'ils s'en aillent en Amérique combattre pour l'indépendance des Etats-Unis, ou à Paris se faire le champion des idées nouvelles, ils n'en restent pas moins, avant tout, enfants d'un pays dont ils gardent la nostalgie et où ils reviennent volontiers retrouver l'équilibre moral et retrepier leurs forces .

Cet amour du sol natal et les souvenirs d'enfance ne permettront jamais, dans cet heureux pays, une rupture complète entre des amis de jeunesse attachés viscéralement à leurs origines, même si de profondes divergences d'opinion les séparent .

Tel est le cas des deux personnages dont nous allons relater les aventures .

(1) - Remarquablement décrit par mon compatriote et ami Pierre Pesselier dans son livre "Le pays Bazougeais dans l'Histoire" .

CHAPITRE 1

LA NAISSANCE D'UNE LEGENDE

On cherchera vainement dans le petit Larousse le nom du marquis de La Rouërie . Chose étonnante, si l'on songe à l'importance de son rôle pendant la guerre de l'Indépendance américaine et, plus encore, à son action antirévolutionnaire de 1792, la création de l'Association bretonne, société secrète, bien organisée et puissante, qui fut à deux doigts de remporter la victoire . S'il mourut prématurément, avant de pouvoir mener à bien son oeuvre, celle-ci lui survécut par le soulèvement de l'Ouest en 1793 et par la Chouannerie . Précurseur des Cathelineau, d'Elbée, Charette, La Rochejaquelein, Cadoudal ..., initiateur de Jean Cottureau, dit Jean Chouan, qui se rangea sous ses ordres ainsi que tant d'autres, rival de La Fayette dont il déplora toujours l'orgueil et l'ambition démesurés, adversaire privilégié de Danton qui voulut traiter avec lui, il joua, à l'aube de la Révolution, un rôle capital . Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur lui, il s'agit d'un personnage hors du commun ... et néanmoins parfaitement méconnu .

Malgré les efforts de quelques écrivains que n'aveugle pas le chauvinisme, et qui pensent que la France ne s'arrête pas aux limites de sa capitale, l'Histoire officielle continue de le laisser dans l'ombre . Elle préfère mettre en scène quelques marionnettes aussi voyantes sur le théâtre parisien qu'inconsistantes et inefficaces sur le plan national . N'est-il pas des oublis qui doivent être réparés ?

O O

O

Mais, si le petit Larousse ne donne pas le nom du marquis de La Rouërie, on y cherche encore plus vainement celui du docteur Chèvetel .

Le fait que leur mutuelle affection ne se soit jamais démentie a échappé à certains historiens étrangers à la région, et, faute d'avoir tenu compte de cette donnée psychologique essentielle, l'analyse du drame par ces derniers s'en est trouvée complètement faussée.

O O
O

L'un de ces hommes, le marquis de La Rouërie⁽¹⁾, est l'exemple type du héros malheureux. Ses hauts faits en Amérique sont restés presque inconnus en France, où d'autres ont accaparé la gloire et les honneurs qu'il avait mérités. Ses idées libérales n'ont pas trouvé chez ses collègues de la noblesse bretonne l'écho espéré. Le puissant mouvement royaliste et antirévolutionnaire qu'il avait mis sur pied en 1792 a avorté par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Il est mort proscrit et errant et sa tombe a été profanée. Bref, sa vie pourrait être considérée comme un échec, si son action n'avait eu des prolongements qui auraient pu bouleverser l'histoire de France. Aussi ses aventures ont-elles inspiré maints écrivains, même si le grand public ignore son nom.

Le deuxième élément de cette paire d'amis, le docteur Chêvetel⁽²⁾, est encore plus méconnu. Aucun manuel d'histoire ne le mentionne. Même dans son pays natal, peu de gens se souviennent de lui. Les rares historiens qui en parlent le cataloguent aujourd'hui comme un traître dont le nom ne mérite que l'oubli.

L'Histoire est ainsi faite qu'elle fixe, une fois pour toutes, le portrait des personnages. Telle une image d'Epinal, elle les campe sans nuance dans des postures qui demeurent figées pour l'éternité, rejetant les uns dans l'ombre, exaltant les autres, au hasard des interprétations et sans véritable justification. Le public s'attache aux mythes et aux légendes qu'on lui a fournis. Il ne retient des grands événements qui lui sont présentés qu'une succession de tableaux, où les figurants, stéréotypés, déformés, glorifiés ou vilipendés, s'écartent sensiblement du type original. C'est ainsi que se bâtit une version officielle de l'Histoire qui est souvent loin de refléter la vérité.

(1) - L'orthographe actuellement adoptée est "La Rouërie"; mais on sait que cette orthographe était assez fluctuante avant l'établissement de notre état-civil moderne. Aussi trouve-t-on plusieurs variantes de son nom dans les textes d'époque : La Rouairie, La Royrie, La Hoirie, Royrie, Rouëris, Rouarie. L'habitude est prise de prononcer "La Rouërie". Pourtant, dans le pays même, on prononce "Rouarie", de même que la rivière locale s'orthographe "Cousnon", mais se prononce "Cousanon".

(2) - La même remarque doit être faite en ce qui concerne le nom de Chêvetel, orthographié fréquemment "Chêffel" dans les écrits du temps.

Les chercheurs qui veulent vérifier tel ou tel point obscur sont parfois très surpris des contradictions qu'ils rencontrent en feuilletant les archives, et trouvent matière à controverser, le plus légitimement du monde, des notions qui passent pour fondamentales.

Encore les grandes pages de notre Histoire, les événements les plus marquants, ont-ils été, en général, suffisamment étudiés pour que les risques d'erreur soient réduits. Mais, que dire de ce qu'on appelle "la petite Histoire", celle des événements mineurs, oeuvre de quelques spécialistes seulement, auxquels le lecteur fait confiance parce qu'il n'a pas lui-même les moyens de contrôler les faits et les arguments présentés... et, il faut bien l'avouer, parce que sont rares ceux qui veulent faire l'effort de réfléchir, de penser, de vérifier ?

Des réputations ainsi forgées reposent sur des affirmations parfois tendancieuses, incontrôlables et incontrôlées. Le présent ouvrage en montrera un exemple frappant.

Si le docteur Chêvetel, que je tente ici de réhabiliter, parle, pour ceux qui s'intéressent à la Chouannerie, l'étiquette de traître, il le doit essentiellement à l'analyse partisane et incomplète, qu'a faite de son cas, au début de ce siècle, un auteur pourtant sérieux, mais que sa passion a entraîné trop loin⁽¹⁾ et l'a amené à présenter une thèse dont on peut, légitimement, suspecter l'objectivité. Nous allons le voir.

O O
O

J'ai eu moi-même des raisons particulières d'étudier les choses de plus près. En effet, les deux personnages principaux de ce récit, si dissemblables et cependant si proches, se trouvent être, l'un et l'autre, mes compatriotes, du moins ceux de mes ancêtres directs.

Chêvetel est né, comme moi, dans le gros bourg de Bazouges-la-Férouse, en Ille-et-Vilaine, sur la rive gauche du Cousnon, à quarante kilomètres au nord de Rennes.

La Rouërie était le châtelain du bourg de Saint-Ouen, sur la rive droite du même Cousnon, à dix kilomètres de Bazouges (actuellement Saint-Ouen-La-Rouërie).

Il se trouve que deux branches de ma famille ont vécu, de génération en génération, dans l'une et l'autre de ces paroisses et que je puis y localiser mes ascendants, à Bazouges comme à Saint-Ouen, aussi loin que l'on peut remonter dans le temps.

(1) - Il s'agit de G. Lenotre, dans son livre "Le marquis de La Rouërie et la conjuration bretonne".

C'est donc tout naturellement que j'ai été amené à lire tout ce que l'on a écrit sur eux . Ils sont devenus pour moi presque des familiers . Très jeune, je me suis enthousiasmé pour les actions d'éclat du "Colonel Armand", le nom de guerre de La Rouffrie . Je me suis passionné pour ses hauts faits en Amérique, ses luttes pour la défense des libertés bretonnes, ses efforts pour organiser "sa Résistance" . J'ai moi-même, avec Lenotre ⁽¹⁾, vilipendé le "méchant" docteur Chévétel, et cru longtemps à la légende de sa mort brutale, dans un chemin creux de Bazouges, en juste châtiement de ses crimes .

Et puis, quelque chose m'a intrigué dans le comportement que l'on prêtait à ce dernier . Il ne correspondait ni au personnage lui-même tel qu'il apparaît, en pleine lumière, pendant les trente dernières années de sa vie, ni aux témoignages d'estime dont il fut l'objet à son décès , ni à son entourage familial intègre et particulièrement honorable, ni surtout aux sentiments d'amitié que ne cessa de lui prodiguer, jusqu'à sa mort, celui que, dit-on, il trahit . Or La Rouffrie avait assez l'expérience des hommes et du commandement pour jauger ceux qui l'approchaient . Il serait étonnant qu'il ait témoigné jusqu'au bout sa confiance à Chévétel si l'homme était indigne de cette confiance .

Des doutes me sont donc venus progressivement sur l'équité du jugement porté sur lui par Lenotre . Le caractère de son personnage était trop "chargé" . Des invraisemblances se dégagent du récit . Le jour où je constatai que Lenotre avait favorisé une confusion (involontaire mais réelle) entre Chévétel et son père quant aux circonstances de la mort de ce dernier, j'en vins à douter de toute son argumentation (je devrais plutôt dire "de son réquisitoire") et à vérifier de plus près la réalité des autres faits avancés .

J'ai donc examiné dans le détail les documents qui, près de deux siècles après les événements, restent encore en notre possession, afin de percer la vraie personnalité de l'intéressé . Au cours de nombreuses recherches aux Archives de France, à la Bibliothèque nationale, aux archives locales ou ailleurs, j'ai retrouvé les textes cités par Lenotre et ne les ai pas toujours interprétés dans le même sens que lui . J'en ai trouvé d'autres, que notre auteur avait passés sous silence ou n'avait jamais connus . Il en est d'insédits, dont je parlerai au dernier chapitre de ce livre et qui sont particulièrement intéressants car ils éclairent d'un jour nouveau le caractère du docteur Chévétel . Les uns et les autres permettent de douter sérieusement du jugement rendu par Lenotre .

(1) - Voir note de la page précédente .

Pour condamner un homme, les présomptions ne suffisent pas . Il faut une preuve absolue de sa culpabilité . A-t-on cette preuve dans le cas présent ?

Je donne, pour ma part, une réponse franchement négative et plaide pour l'acquittement pur et simple . Dans mon esprit, Chévétel, à qui on a fait un procès politique, est, avant tout, victime de la calomnie . Les faits que l'en porte à sa charge sont loin d'apporter une certitude, car ils peuvent être compris très différemment selon l'angle sous lequel on les regarde et selon les opinions que l'on professe . En analysant plus à fond, et en dehors de toute passion partisane, le caractère de notre docteur, en le replaçant dans son véritable cadre, celui de son pays natal, dans l'ambiance de tolérance et de modération qui fut celle de ses proches ... et la sienne, on entrevoit un tout autre personnage que celui qu'a dépeint Lenotre .

Ne nous pressons donc pas de juger avant d'avoir examiné l'affaire de plus près . L'erreur judiciaire est chose trop grave . Souvenons-nous surtout que, s'il y a doute, celui-ci doit toujours profiter à l'accusé .

Mais je laisse au lecteur le soin de prononcer lui-même le verdict à l'issue de mon enquête .

En quoi ? me direz-vous . Que vient faire ici cet inconnu, ce petit médecin de quartier, qui se mêla un peu de politique mais sans jamais jouer un rôle de premier plan, ce qui lui permit de traverser sans mal la période révolutionnaire ? S'il acquit quelque notoriété parmi ses contemporains, ce fut seulement à la fin de sa vie . Son principal mérite paraît avoir été celui d'un excellent administrateur, maire de sa commune pendant plus de vingt ans, qui mourut entouré de la considération et de l'estime de ses concitoyens . N'est-ce pas là une situation banale qui ne mérite guère de le faire passer à la postérité ? Alors, pourquoi le sortir de l'anonymat ? Y aurait-il autre chose derrière cette façade d'homme tranquille ? Y a-t-il un M. Hyde se cachant sous le masque du bon docteur Jekyll ?

Sans doute, puisque, pour les férus d'Histoire, pour tous ceux qui ont étudié la Chouannerie dans le détail, son rôle, bien que très discret, passe aujourd'hui pour avoir été considérable . Il est, vous dira-t-on, l'homme qui fit échouer l'Association bretonne et causa la perte de La Rouffrie . C'est l'ami de Danton et le faux ami du marquis qu'il vendit à ses adversaires . C'est grâce à lui que la Chouannerie avorta et que la Révolution triompha en Bretagne . Telle est du moins la version officielle deux siècles après les faits .

Dans ces conditions, pourquoi ne pas lui faire les honneurs du dictionnaire, au même titre que Canelon ou Judas ?

Mais non ! En définitive, l'Histoire a préféré le laisser dans l'ombre . Et l'étiquette de traître qu'on lui a accolée ne lui a valu finalement que mépris et indifférence totale, et ce, en dépit de la reconnaissance que lui témoigne sa commune d'adoption et de toute la pompe qui fut déployée pour le conduire à sa dernière demeure .

Peut-être n'était-on pas très sûr de la rectitude de ces jugements contradictoires . Peut-être Chèvètel n'a-t-il effectivement mérité "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité" . Mais comment expliquer alors ce renversement de situation a posteriori ? Quels éléments nouveaux sont-ils intervenus si longtemps après sa mort ? Qui a démasqué le traître ?

Lenotre revendique la paternité de cette révélation . A-t-il raison de s'en glorifier et quelles preuves apporte-t-il ?

Nous allons essayer d'y voir plus clair .

0 0
0

Avant que Lenotre s'intéresse à lui, au début de ce siècle, le nom du docteur Chèvètel est donc tombé à peu près complètement dans l'oubli .

Seuls quelques vieux Bazougeais se souviennent encore d'avoir entendu parler de son père et de lui .

"L'inventeur de la petite Histoire" se vante d'ailleurs, dans la préface de son livre, d'avoir, le premier, découvert "cette figure inaperçue de la Révolution" .

Il faut tout de suite apporter un double correctif à cet excès de triomphalisme :

Même si l'on comprend que c'est le double jeu de Chèvètel que Lenotre prétend avoir dévoilé, il commet le péché de présomption puisque Bertrand Rebidou avait déjà, en 1861, dans son livre "Histoire et panorama d'un beau pays", stigmatisé, à tort ou à raison et sans apporter de vérifiable preuve, le "traître Chèvètel" .

Mais surtout, il faut bien constater que le nom de Chèvètel apparaît dans de nombreux ouvrages bien antérieurs .

Chateaubriand lui-même, qui l'avait connu dans sa jeunesse, le citait, dans ses "Mémoires d'Outre-Tombe" comme "ayant joué un rôle dans l'affaire du marquis de La Rouffrie" . Remarquons qu'il ne portait pas la moindre accusation à son encontre .

Avant lui, et dès les premières années du 19^{ème} siècle, Alphonse de Beauchamp en parlait longuement dans son "Histoire de la guerre de Vendée", au chapitre traitant de la conjuration bretonne .

Bien plus, Chèvètel avait, en 1806 ou 1807, correspondu avec de Beauchamp dans le but de permettre la mise à jour de la première édition du livre, en rectifiant certains détails . Si bien que de Beauchamp reproduisait intégralement, dans les éditions suivantes de son oeuvre, en les authentifiant ainsi, des paragraphes entiers d'un témoignage écrit de Chèvètel, dont on devait retrouver plus tard le manuscrit dans ses papiers (1) .

C'est assez dire que Chèvètel ne paraissait nullement culpabilisé par le rôle qu'il avait joué dans la conjuration et qu'il ne craignait pas de voir exposés au grand jour les mobiles de son action .

Aussi l'opinion de Beauchamp sur son correspondant est-elle finalement assez nuancée . S'il reproche à Chèvètel d'avoir surpris la confiance de ses amis bretons, il reconnaît qu'il n'a jamais cherché à masquer, vis-à-vis de La Rouffrie, ses opinions libérales et ses idées républicaines .

(1) - Ce manuscrit est ultérieurement tombé entre les mains de Gustave Bord qui l'a publié, en mars 1886, dans la "Revue de la Révolution" . J'en ai retrouvé le texte à la Bibliothèque de l'Arsenal . Son authenticité ne fait pas le moindre doute . La présente étude s'y référera souvent, sous l'appellation "le récit de Chèvètel" . (Note de l'auteur)

En somme, de Beauchamp se refuse à considérer Chévêtel comme un vulgaire indicateur à la solde de Danton, mais voit plutôt en lui un intermédiaire ayant conservé des amitiés dans le parti royaliste comme dans le parti républicain et ne cachant ses convictions ni auprès des uns ni auprès des autres.

Nous verrons que ce premier jugement, même s'il est basé sur une connaissance incomplète des faits, s'écarte peu de la vérité ⁽¹⁾.

Ainsi, pour la plupart de ses contemporains, Chévêtel n'a joué dans la Révolution qu'un rôle secondaire. Et si quelques adversaires politiques l'accusent de trahison, peu de gens y croient vraiment. Obligeant et dévoué, toujours prêt à rendre service, il vivra et mourra entouré de l'estime de tous ceux qui l'approcheront et du respect de ses concitoyens. Pour voir réactiver la thèse de Robidou et soulever le scandale, il faudra l'intervention de Lenotre un siècle plus tard.

Ce dernier, ne l'oublions pas, est, en politique, franchement partisan. Ce n'est pas un reproche, mais une constatation. On connaît ses sentiments royalistes et l'admiration qu'il a toujours portée aux adversaires loyaux de la Révolution, surtout parmi les chefs de la Chouannerie. La belle figure de La Rouërie l'a particulièrement séduit, et c'est avec beaucoup d'émotion et de chaleur humaine qu'il a dépeint l'homme et relaté son oeuvre.

Mais, parce que la fin tragique du marquis, illustrant l'échec de la conjuration, lui paraissait digne de la légende, il lui a semblé trop banal de l'attribuer à une cause naturelle. Il fallait trouver une autre raison : seule la trahison pouvait être à l'origine de cet échec. Et c'est ainsi qu'il a vu en Chévêtel le repoussoir idéal qui accentuerait le côté dramatique de la situation et permettrait de glorifier un peu plus son héros.

Toutefois, il manquait de documentation pour soutenir sa thèse et cela s'explique fort bien : déjà très discret et réservé de nature, Chévêtel a encore accentué le caractère secret de son personnage du fait même du rôle qu'il a été amené à jouer (quelque interprétation qu'on puisse donner à ce rôle). En dehors de sa lettre à de Beauchamp, on possède très peu de documents signés de lui. Certains ont disparu. D'autres sont manifestement de sa main, mais son nom n'y figure jamais. La plupart de ses rapports ont été faits verbalement et on ne les connaît que par les notes de ses interlocuteurs.

(1) - Il est pour le moins étonnant de constater que Lenotre n'a tenu aucun compte de l'excellent travail de prospection effectué par A. de Beauchamp, pourtant contemporain des faits et particulièrement sérieux dans ses recherches.

Ajoutons que, comme la grande majorité des Français de l'époque, son évolution politique a suivi une courbe continue, montante puis descendante : tour à tour fidèle sujet du roi, libéral, partisan d'une constitution, républicain convaincu (quoique jamais sectaire), il a ensuite "mis de l'eau dans son vin" ; rallié à l'Empire, il en a accepté des charges administratives, qu'il a conservées sous la Restauration puis sous la Monarchie de Juillet. Bref, les rares écrits que l'on possède de lui peuvent être interprétés très différemment selon la date de leur rédaction ⁽¹⁾.

En définitive, les informations permettant de porter un jugement sur son compte proviennent davantage de ses contemporains que de lui-même. Est-il besoin de souligner cependant combien certaines appréciations, dans le climat politique du moment, peuvent prêter à controverse ?

Parmi ces informations contradictoires et incomplètes, Lenotre a glané les éléments, non pas d'une synthèse, mais d'un choix délibéré défavorable à l'homme qu'il avait décidé de traiter par le mépris.

Notre auteur s'est basé tout d'abord sur les allégations, de toute évidence partiales, des parents des condamnés du 18 juin 1793 qui les croyaient victimes de Chévêtel. C'est ainsi qu'il a accepté comme articles de foi les déclarations des membres de la famille Desilles, dont le témoignage écrit, fourni à Alphonse de Beauchamp en 1812 (c'est à dire bien tard pour être exempt d'erreurs, volontaires ou non) a paru à l'auteur de l'"Histoire de la guerre de Vendée" si manifestement outré qu'il n'en a pas tenu compte dans la rédaction de ses éditions ultérieures ⁽²⁾.

Lenotre s'est également basé sur les rapports, bien évidemment orientés, présentés au Comité de Sécurité Générale par Danton (et plus tard Garat ou Lebrun) au sujet des démarches de son acolyte. Etant donné qu'il ne reste rien (et pour cause) des confidences faites en même temps par Chévêtel à La Rouërie, dans un esprit tout différent comme on s'en doute, la balance n'est pas équilibrée.

Lenotre a complété son dossier à partir de sources beaucoup moins sérieuses, souvent incontrôlées. C'est ainsi qu'il reprend intégralement les "ragots" ineptes d'un adversaire politique, en l'occurrence Madame Roland, dans la page de ses Mémoires où elle règle ses comptes et insinue, sans la moindre preuve, que Chévêtel a pu commettre une escroquerie. (Ni la victime présumée, ni le lieu, ni l'époque ne sont précisés). Il accepte

(1) - C'est ainsi par exemple qu'en 1806, époque où un ancien chouan n'était guère persona grata auprès de la police impériale, Chévêtel se défendait (assez mal d'ailleurs) d'avoir été un ami intime de La Rouërie. Quinze années plus tard, il affichait des opinions complètement différentes.

(2) - Gustave Bord a également publié, dans le même numéro de mars 1886 de la Revue de la Révolution, le texte de ce témoignage, retrouvé dans les papiers d'A. de Beauchamp. Il comporte d'évidentes inexactitudes.

également comme valables les médisances d'un Le Vol (dans sa "Biographie bretonne") sur le compte de l'actrice qui devait devenir l'épouse de Chêvetel, Mademoiselle Fleury, alors que Le Vol confond, de toute évidence, cette dernière avec la Beaumesnil, ancienne maîtresse de La Rouërie.

Par contre, il s'est refusé à accorder crédit à la plupart des écrits de Chêvetel, les considérant, à peu près systématiquement, comme mensongers, ou ne retenant que les parties qui venaient conforter sa thèse. Même si on estime que Chêvetel a pris, dans ses récits de 1806 et ultérieurs, quelques libertés avec la vérité historique, ce n'est pas une raison pour rejeter en bloc son témoignage.

Enfin et surtout, Lenotre, comme nous l'avons vu plus haut, a ignoré l'existence de plusieurs documents⁽¹⁾, dont certains écrits par Chêvetel à l'époque des faits, qui apportent des éclaircissements sur l'état d'esprit de l'intéressé et les mobiles de son action. Nous y reviendrons en temps opportun.

Certes, l'attitude de Chêvetel est équivoque⁽²⁾. Mais, avant de le condamner a priori, peut-être vaut-il mieux analyser les raisons de cette attitude, chercher une explication à ce qui paraît être son double jeu... et qui n'était sans doute que la manifestation d'un problème humain quasi-insoluble.

Pour écrire l'Histoire, il faut partir des faits, et ne les analyser qu'avec beaucoup de circonspection. On n'a pas le droit de les interpréter selon un schéma préconçu... ou alors c'est un roman que l'on écrit. Je crains que Lenotre, pour une fois, n'ait oublié ce premier devoir de l'historien pour prendre la plume du romancier.

Malheureusement, le sérieux habituel de son travail a induit en erreur tous les écrivains qui, à sa suite, ont traité le sujet. On a jugé péremptoire la démonstration qui en avait été faite. Ainsi en est-il, par exemple, de publications très récentes comme un livre de Job de Roince⁽³⁾, un autre d'Yves du Menga⁽⁴⁾, un article de la revue Historia sous la plume de Philippe Roussel⁽⁵⁾, lesquels reprennent à leur compte, sans le moindre

(1) - Que j'ai retrouvés aux Archives Nationales et qui seront analysés au dernier chapitre de cet ouvrage (Note de l'auteur).

(2) - Moi-même, je l'ai dit, j'ai cru longtemps à sa culpabilité, et ce n'est que très progressivement que j'ai envisagé les choses sous un autre angle (Note de l'auteur).

(3) - Job de Roince : "Le colonel Armand, marquis de La Rouërie" (paru en 1974). Autant la première partie de ce livre, sur l'aventure américaine de La Rouërie, fait oeuvre inédite, autant la seconde, concernant la conjuration bretonne, se contente, dans l'ensemble, de reproduire Lenotre.

(4) - Yves du Menga : "La conjuration bretonne de 1791" (paru en 1979).

(5) - "Les Chouans", numéro spécial d'Historia N° 412 bis de 1981.

Premier article : "La conjuration du marquis de La Rouërie" par Ph. Roussel.

examen critique, la version de Lenotre et reproduisent, parfois textuellement, certains passages de son ouvrage.

Mais l'exemple le plus typique de cette véritable intoxication a été donné, voici quelques lustres, par un écrivain et historien renommé, Charles Le Goffic, qui exécute littéralement Chêvetel en une phrase lapidaire, seule mention qu'il daigne faire de notre docteur tout au long de son ouvrage⁽¹⁾ : "Un jouisseur perdu de dettes, ami de Danton et qui devait le livrer à celui-ci". Jouisseur perdu de dettes ! On ne peut laisser passer sans protester une contre-vérité aussi évidente, que dément une existence toute de dignité et objet de l'estime générale. Lenotre lui-même n'avait pas osé aller aussi loin dans la malveillance... Mais il avait ouvert la voie et, chacun après lui, de renchérir et d'avancer n'importe quelle calomnie sans la moindre justification ni le plus petit élément de preuve. "Qui veut noyer son chien..."

Certes Chêvetel était l'ami de Danton et, aux yeux de ses adversaires politiques, c'est évidemment un crime, prouvant qu'il est capable de toutes les turpitudes. De là à dire qu'il lui a livré La Rouërie, il n'y a qu'un pas. Le moins qu'on puisse dire est que cette thèse est toute gratuite et fortement sujette à caution. Non seulement elle repose sur des bases trop fragiles, mais elle présente, à l'évidence, des inexactitudes grossières. Nous n'en relèverons qu'une pour le moment.

L'une des rééditions récentes du livre de Lenotre en fait, sur la page de garde, le bref résumé que voici :

"Le marquis de La Rouërie, monarchiste fervent, groupa sous la Révolution, en Bretagne, les partisans du roi ; mais, trahi par un de ses amis, il dut errer de cachette en cachette, traqué par les Bleus, jusqu'au jour où il mourut d'épuisement et de maladie".

Il est difficile de dire si Lenotre aurait approuvé cette synthèse un peu simpliste de son ouvrage, mais elle illustre parfaitement l'idée d'ensemble que peut en retirer le lecteur moyen. Voici établie, une fois pour toutes, la version officielle du drame de La Rouërie et créée la légende.

En réalité, il ressort de l'enquête même à laquelle s'est livré Lenotre, que La Rouërie est passé à la clandestinité dès le 31 mai 1792,

(1) - Charles Le Goffic : "La Chouannerie - Blancs contre Bleus - 1790-1800" (paru en 1930) ; Même s'il est remarquablement écrit, ce livre pêche par de nombreuses inexactitudes. Je relève ici celle concernant Chêvetel. J'en relèverai une autre concernant La Rouërie au chapitre suivant... et je pourrais multiplier les exemples. (Note de l'auteur).

sous la menace d'une arrestation par les autorités locales, motivée par les premiers mouvements de ses troupes . Or Chêvetel ne l'avait pas rencontré depuis un an (le 24 juin 1791 à Paris) et n'a eu aucun renseignement sérieux sur la conjuration avant son voyage en Bretagne du mois d'août 1792 . A fortiori n'en a-t-il rien dit jusque là à Danton ni à quiconque . Il est donc absolument faux de dire que c'est la trahison de Chêvetel qui a forcé La Rouffrie à "prendre le maquis" et, par là même, causé sa perte . Mais ceci n'est qu'un exemple de la façon tendancieuse dont ont été présentées les choses .

Nous relèverons d'autres erreurs tout au long de ce récit . Nous relèverons surtout de graves omissions . La plus importante est celle qui a trait à la négociation menée par Chêvetel entre Danton et La Rouffrie pour trouver un modus-vivendi acceptable entre les deux partis, au moment où surgissait, pour la France, la menace d'une invasion étrangère . Lenotre a cherché à minimiser, voire à masquer, cette mission de bons offices, mais elle est indubitable et elle éclaire d'un jour nouveau le rôle véritable de notre docteur dont, par ailleurs, on ne peut nier le patriotisme . Allons ! Tout n'est donc pas mauvais chez Chêvetel, et son action n'est pas toujours condamnable . A la vérité, c'est son esprit de conciliation qui lui a valu toutes les difficultés au milieu desquelles il s'est débattu et qui explique les apparentes contradictions de son attitude . Il s'est trouvé placé devant un dilemme, un cas de conscience tragique, pris qu'il était entre son amitié pour La Rouffrie et son devoir envers son pays . De quel côté a-t-il fait pencher la balance ? C'est ce que nous allons essayer de voir . Laissons donc parler les faits et examinons-les sans parti pris .

Il est patent que, dans l'histoire de la conjuration bretonne, Chêvetel s'est trouvé au cœur de l'action .

Est-il pour autant, comme le prétend Lenotre, l'artisan principal de l'échec de La Rouffrie ? Tout le problème est là .

A-t-il joué un double jeu ? Selon toute apparence oui .

Était-il forcé d'agir ainsi ? C'est une autre histoire .

Favorisait-il un camp plutôt que l'autre, ou cherchait-il seulement à ménager entre eux un rapprochement ? Nous examinerons cela plus en détail .

Bonnons-nous, pour l'instant, à situer les personnages, puis nous relaterons les diverses phases de ce que l'on peut appeler leur drame .

CHAPITRE II

LE HÉROS D'AMÉRIQUE (1)

Dans les derniers jours d'avril 1777, un bâtiment marchand, le "Morris", battant pavillon des "Insurgents", arrive d'Europe au voisinage des côtes américaines . Parti de Nantes en février, il a, jusqu'à présent, évité les croisières anglaises, non sans marches et contremarches, et espère bien mener à bon port le ravitaillement en armes, munitions et équipements, mais aussi en hommes, dont la jeune nation a tant besoin .

Hélas, le blocus anglais est quasi-hermétique . Intercepté tout près du but par une frégate ennemie, le Morris, sur le point d'être arraisonné, se jette à la côte . Sous l'effet du tir anglais, le bâtiment prend feu et explose, et les rescapés de l'équipage se jettent à l'eau pour gagner le rivage .

C'est dans ces conditions précaires que Charles-Armand Tuffin, marquis de La Rouffrie, vingt-sept ans⁽²⁾, officier démissionnaire des Gardes Françaises, après une jeunesse orageuse, met pour la première fois pied à terre dans ce "pays de la liberté" au service duquel il est venu mettre son épée .

Il y précède de plusieurs mois un autre Français, dont le nom est beaucoup plus connu que le sien, ce "profiteur de gloire" que fut La Fayette . Ce dernier avait l'avantage d'appartenir à une illustre famille, d'être le gendre d'un duc et d'avoir déjà fait parler de lui à la cour de France . Le général Washington comprit bien vite tout le parti qu'il pouvait tirer de son nom, le nomma immédiatement major général (à vingt ans !) et le traita véritablement, dans un but de propagande, comme son fils adoptif .

(1) - La rédaction de ce chapitre doit beaucoup à l'intéressante étude de Job de Roince citée plus haut : "Le colonel Armand, marquis de La Rouffrie" .

(2) - Il était né le 13 avril 1750 à Fougères .

La publicité ainsi faite autour de La Fayette a trompé non seulement les Français, mais les Américains eux-mêmes. Sait-on pourtant que La Fayette a passé en Amérique à peine trois ans au total (contre six à La Rouffrie) sur les sept années que dura la guerre d'Indépendance. Il n'est personne, des deux côtés de l'Atlantique, qui ne soit persuadé que La Fayette est parti de France le premier apporter son concours aux Etats-Unis d'Amérique. Le nom de La Rouffrie est passé systématiquement sous silence par certains thuriféraires, qui n'admettent aucune concurrence à leur idole (1). D'autres auteurs, pourtant généralement consciencieux et sérieux, comme Albéric Cahuet ou Charles Le Goffic, écrivent que "La Rouffrie est allé rejoindre La Fayette en Amérique", alors que la vérité est exactement inverse.

Nous verrons un peu plus loin comment La Fayette devait profiter encore un peu plus de sa renommée, souvent usurpée, au détriment de ses compagnons d'armes. Mais ce n'était que le premier épisode de sa légende (ce terme n'a rien d'exagéré) et l'on sait que son attitude pendant la Révolution française ne fera que confirmer l'étendue de sa vanité (on peut même dire de sa suffisance) et de ses insuffisances.

Pour l'instant, revenons à notre vrai héros. La Rouffrie s'est rendu immédiatement à Philadelphie pour se mettre à la disposition de Washington. Le 10 mai 1777, il est nommé colonel et a sous ses ordres un corps composé de partisans volontaires, autochtones pour la plupart, mais où se retrouvent aussi des nationaux de tous pays ("Brigade Internationale" avant la lettre), en particulier un officier américain d'origine suisse du nom de Chafner, qui devient son chef d'état-major.

Ajoutons que, dans le souci d'éviter à sa famille les ennuis qu'aurait pu lui attirer l'interdiction formelle, faite par le gouvernement français à ses ressortissants, de servir en Amérique, La Rouffrie prit un nom de guerre et fit toute la campagne sous le pseudonyme de "Colonel Armand". Il va rendre rapidement ce nom populaire.

On le verra participer à toutes les opérations importantes qui, à partir de cette année 1777, particulièrement difficile pour les Insurgents manquant de tout, marquent d'abord la résistance aux attaques anglaises. Il est sur les rives de la rivière Brandywine quand les Britanniques, sous les ordres de Cornwallis, repoussent les Américains au nord. Il est à Germantown en septembre lors de l'attaque avortée des Insurgents pour libérer

(1) - C'est ainsi qu'un illustre académicien, dans un livre, au demeurant passionnant, sur la guerre d'Indépendance américaine, cite cent soixante fois le nom de La Fayette, soit à peine moins que Washington et deux fois plus que Rochambeau. Une vingtaine d'autres officiers français ont l'honneur d'une ou deux mentions au plus. Le nom de La Rouffrie n'apparaît nulle part. Voilà comment on écrit... et on déforme l'Histoire.

Philadelphie dont l'ennemi vient de s'emparer. Il participe au combat de Whitemarsh, où l'avance anglaise vers le sud est stoppée... ce qui entraîne l'isolement du corps du général Burgoyne, lequel doit capituler à Saratoga le 17 octobre.

Petite cause, grands effets ! On sait que cette capitulation en rase campagne d'une armée anglaise de cinq mille hommes va avoir des conséquences déterminantes. Quand elle est connue en France, elle apporte un nouvel argument à ceux qui souhaitent voir leur pays se ranger ouvertement aux côtés des Américains. Le 6 février 1778, la France reconnaît officiellement les Etats-Unis d'Amérique et accepte de garantir leur indépendance. Un accord est signé qui règle les conditions d'une collaboration qui va désormais aller en s'accroissant. A partir de ce moment, les hostilités deviennent inévitables avec les Anglais, et la guerre se déclenche en juin 1778.

Dorénavant, ce ne seront plus des volontaires qui quitteront la France à destination de l'Amérique, mais des troupes régulières, bientôt placées sous le commandement de Rochambeau. Les renforts ainsi envoyés seront escortés par les escadres de la Marine royale.

Mais, pour l'heure, ils sont encore loin (ce n'est qu'en 1780 que le corps de Rochambeau sera véritablement opérationnel) et les Insurgents doivent faire face par leurs propres moyens. Les Américains reprennent Philadelphie en juin 1778 et harcèlent la retraite des Anglais vers New-York. La troupe du "colonel Armand" se distingue encore à Monmouth-Courthouse le 28 juin, avant que le front se stabilise à nouveau pour plusieurs mois.

Des opérations de raid occupent toute l'année 1779. La Rouffrie, qui continue à dépendre directement du général Washington, y fait merveille, mettant fin notamment aux exploits d'un groupe de partisans pro-anglais et s'emparant personnellement de son chef, un certain major Balfour, ce qui lui vaudra les félicitations du commandant en chef.

Au printemps de 1780, après la mort d'un officier polonais qui servait également dans l'armée américaine (1), les hommes de ce dernier sont placés sous le commandement du colonel Armand, qui dispose ainsi de près d'une brigade.

Cependant les Anglais regagnent du terrain. Une de leurs offensives, menée par leur meilleur général, Cornwallis, en Caroline du Sud, surprend à Camden le 16 août les troupes américaines inférieures en nombre. La Rouffrie se sacrifie avec ses hommes pour couvrir la retraite de ses alliés vers le nord. Son unité est décimée après une résistance héroïque. Le baron de Kalb, venu de France avec La Fayette, est tué à ses côtés, et lui-même

(1) - Le général Pulaski, tué à la bataille de Savannah, et dont le nom fut donné à une ville du Tennessee rendue plus tard tristement célèbre par la fondation du Ku Klux Klan.

n'échappe à la mort que de justesse . Sa brillante conduite lors de cet engagement devait lui valoir les félicitations officielles du Congrès et un nouveau témoignage de satisfaction de la part de Washington . On sait par ailleurs que cette offensive de Cornwallis, loin de le conduire à la victoire escomptée, en dépit des succès initiaux, le mènera en définitive à Yorktown, où il restera bloqué . Le sacrifice du colonel Armand et de ses hommes n'aura pas été inutile .

La Rouffie s'attache à réorganiser son unité qui a perdu le meilleur de ses effectifs . Il doit, à cette fin, recruter des volontaires et se procurer armes et équipements nécessaires . C'est pourquoi il songe à rentrer en France, étant certain désormais d'y recevoir bon accueil .

Le Congrès américain entre dans ses vues en lui confiant une mission comparable à celle dont il avait chargé La Fayette deux ans plus tôt ⁽¹⁾, à savoir prendre contact avec le gouvernement français pour accélérer l'envoi des renforts .

La Rouffie quitte alors l'Amérique pour la France et arrive à Paris début mai 1781 . Il y apprend deux bonnes nouvelles : l'attribution de la Croix de Saint Louis (le 15 mai) et la promesse "qu'il sera tenu compte de ses services en Amérique comme s'il était resté dans les Gardes Françaises"

Malheureusement, les bonnes paroles qu'il reçoit ne réussissent pas à masquer la difficulté principale du gouvernement : le manque d'argent . La guerre d'Amérique coûte cher . La crise financière qui en résultera sera, en le sait, la raison principale de la convocation des États Généraux de 1789 avec toutes ses conséquences . Les subsides et les approvisionnements disponibles sont réservés aux troupes régulières . La Rouffie se heurte en outre aux lenteurs administratives habituelles, qui exaspèrent l'homme d'action qu'il a toujours été . Pour hâter les choses, il décide de traiter directement avec les fournisseurs et de financer lui-même tous les achats d'armes et d'équipements dont il a besoin . Il emprunte alors, à son nom, une somme de cinquante mille livres dont il espère (bien à tort, le pauvre!) qu'elle lui sera ultérieurement remboursée par l'un ou l'autre des gouvernements, américain ou français, et passe les commandes nécessaires .

Le 1^{er} juin 1781, c'est à dire un mois à peine après son arrivée en France, il est à Brest avec tout son matériel et affrète deux navires marchands pour assurer son transport . Le 23 juin, ses bâtiments, intégrés

(1) - La Fayette prit tout son temps pour accomplir cette mission, puisqu'il n'y consacra pas moins de quatorze mois (de février 1779 à avril 1780) . Il est vrai que l'enjeu était, à l'époque, plus important qu'en 1781 et que sa mission était, avant tout, de propagande . Mais la principale raison qui poussa La Fayette à prolonger son séjour à la cour fut l'intrigue qu'il mena pour obtenir le commandement des troupes régulières envoyées de France . Son ambition fut cette fois déçue, puisqu'on lui préféra, fort justement, un général chevronné et confirmé, le Comte de Rochambeau .

à un convoi fortement escorté transportant des troupes régulières, quittent la rade de Brest à destination de Rhode Island .

Dès la fin du mois de juillet, il est de nouveau à pied d'oeuvre avec son régiment reconstitué et peut participer au siège de Yorktown . Il s'y œuvre encore de gloire en contribuant, le 14 octobre, à la prise d'une des redoutes protégeant la ville .

On sait que, cerné du côté de la terre par Washington et Rochambeau, bloqué vers la mer par l'escadre du Comte de Grasse, le général anglais Cornwallis dut capituler le 17 octobre 1781, avec les sept mille hommes de sa garnison .

Cette défaite sonne le glas des espoirs britanniques . La guerre durera cependant près de deux ans encore, deux ans pendant lesquels le "colonel Armand" continuera à porter sur le terrain de rudes coups à ses adversaires . Nommé Brigadier Général et commandant de la cavalerie américaine, il ne contribuera pas peu à assurer la victoire définitive des armes alliées .

Les préliminaires de paix sont signés le 30 novembre 1782 et ratifiés par le traité de Versailles du 3 septembre 1783 . C'est à cette époque que tous les Français qui ont combattu en Amérique regagnent leur pays . Deux exceptions cependant méritent qu'on s'y arrête : La Fayette et La Rouffie

La Fayette n'a pas attendu la fin des hostilités pour courir en France cueillir les lauriers d'une victoire à laquelle il a, certes, participé, mais qu'il fait entièrement sienne . Dès la capitulation de Yorktown, il rentre à Versailles, reçoit les hommages réservés au vainqueur, est promu Maréchal de Camp (à vingt-quatre ans !), s'enivre de gloire et de succès féminins... et se garde bien de revenir se livrer aux derniers combats, abandonnant ses troupes à leur triste sort .

La Rouffie, au contraire, fidèle jusqu'au bout à sa parole, se soucie de l'avenir des hommes qu'il a conduits au combat et à la victoire, demeure sur place pour assurer leur retour à la vie civile, obtenir pour eux le versement de l'arriéré de leur solde, faire homologuer les grades obtenus sur le terrain, calmer les mécontentements inévitables . Bref, le Colonel... non, le "Général Armand" ne quitte définitivement le service des États-Unis que le 25 novembre 1783, ayant obtenu pour ses officiers et soldats les avantages mérités par leurs bons et loyaux services . Générosité d'autant plus désintéressée qu'il ne demande rien pour lui-même et n'insiste même pas pour obtenir le remboursement des sommes avancées pour l'équipement de sa troupe .

Seule la Croix de Cincinnatus viendra récompenser sa vaillance, ainsi que quelques témoignages de reconnaissance élogieux du général Washington, du Président du Congrès et d'autres personnalités : compliments fort bien tournés, voire dithyrambiques, que La Rouffie accueillit sans doute avec

un sourire sceptique . Il est cependant un document qui dut l'émouvoir davantage, car il n'avait rien que de spontané et mettait en relief celles de ses qualités de commandement qui lui tenaient le plus à coeur et lui valaient l'estime de tous, surtout celle des humbles . Ce document est une lettre qu'il reçut avant son départ de Philadelphie, en mai 1784, de la part des habitants de Yorktown . Elle vaut la peine d'être citée :

"Apprenant que votre légion va être dissoute et que vous retournerez bientôt dans votre pays natal, nous, les habitants de Yorktown en Pennsylvanie, demandant la permission de vous exprimer les hauts sentiments que nous avons de la sévère discipline, bonne conduite et bonne tenue des officiers et soldats de votre corps pendant qu'ils séjournèrent parmi nous, pendant plus de dix mois, nous vous remercions de tout coeur, aussi bien pour les services que vous avez rendus sur le champ de bataille que pour l'attention que vous avez portée à la propriété et aux droits civils du peuple ... Nous prions pour que vous ayez un passage agréable sur l'Océan et que vous puissiez recevoir de votre illustre souverain la juste récompense de vos nombreuses actions méritoires exécutées en faveur de la liberté et des armées alliées " .

La dernière phrase de cette lettre devait recevoir un curieux démenti . Quand il arriva en France, avec la satisfaction d'avoir fait oeuvre utile et rempli son devoir jusqu'au bout, il ne restait plus aucune récompense à distribuer . La Fayette d'abord, bien d'autres ensuite, avaient "tiré la couverture à eux" et bénéficié des largesses royales . Les promotions étaient faites, les gratifications payées . Tant pis pour les retardataires ! Oubliée la promesse de 1781 quant à la titularisation dans les Gardes Françaises ! Il ne put rien obtenir et, vite las de solliciter, dédaignant de s'abaisser à faire le courtisan, il se retira dans son château de La Houërie en Saint-Ouen, fermant les pages d'un chapitre particulièrement glorieux de son existence .

Il ne rapportait donc d'Amérique qu'un titre, purement honorifique de "Brigadier Général des Provinces-Unies", la croix de Cincinnatus, cinquante mille livres de dettes ⁽¹⁾, un ami et collaborateur très cher, le major Chafner, qui l'accompagna dans sa retraite, et des opinions libérales, voire égalitaires, un peu trop expansives parfois, fondées sur la Déclaration des Droits de l'Homme qu'il avait défendue à l'Étranger et espérait défendre en France .

(1) - Compensées par une créance assez illusoire de 57 951 livres (excusez la précision) sur le trésor des États-Unis, correspondant aux onze contrats passés au nom du Congrès et non honorés . Cette créance figurera encore dans le règlement de sa succession .

CHAPITRE III

LA FIDÉLITÉ AUX PRINCIPES

Voici donc le nouveau Cincinnatus revenu au pays natal cultiver ses terres .

Mais, avant de reprendre notre récit, faisons un peu mieux connaissance avec notre personnage . Pour reprendre les termes mêmes du témoignage de Chêvetel ⁽¹⁾ : "C'est peut-être ici le moment d'esquisser son portrait, tant au physique qu'au moral : Sa taille était environ de cinq pieds quatre pouces . Il était bien fait et parfaitement attaché . Sa figure assez agréable quoique peu régulière et qu'il eût la bouche enfoncée . Son regard était vif et tous ses mouvements précipités . Brave jusqu'à l'intrépidité, entreprenant, actif, impatient, infatigable et d'une ténacité dans ses projets dont rien ne pouvait le distraire ... Il parlait fort bien l'anglais et savait l'allemand . Il était particulièrement adonné aux arts d'agrément . Il excellait dans la danse" .

De son côté, de Beauchamp, qui ne l'a pas connu personnellement mais a recueilli l'opinion de nombreuses personnes ayant approché La Houërie, est encore plus admiratif : "C'était un génie, à la fois extraordinaire et audacieux, joignant à des passions ardentes un grand caractère, aux talents de négociateur les vues d'un général et l'intrépidité d'un soldat" .

La Houërie a alors trente-quatre ans . Ce n'est plus le jeune officier insouciant des Gardes Françaises . Ses aventures, les responsabilités qu'il a assumées l'ont mûri, et, à l'issue de ces sept années si bien remplies, il n'est pas mécontent de prendre un peu de repos . La campagne bretonne est belle . Les terrains qui bordent les rives du Couesnon et de la Loysance sont giboyeux et notre héros adore la chasse .

Mais il aspire aussi à une existence familiale normale, que la vie des camps ne lui a jusqu'ici pas permise et il pense à fonder un foyer .

(1) - Récit de Chêvetel . Cf la Revue de la Révolution de mars 1886 .

Après quelques mois d'une cour assidue, et triomphant d'un rival pourtant protégé par la reine, il obtient la main d'une riche héritière du voisinage, Louise Caroline Guéin, marquise de Saint-Brice. Le mariage a lieu au château de Saint-Brice-en-Coglès le 22 décembre 1785.

Va-t-il pouvoir désormais mener une existence plus rangée et moins pleine d'aventures ? Le destin ne le voudra pas. Son épouse tombe gravement malade au bout de quelques mois de mariage et meurt le 18 juillet 1786.

Bouleversé par cette épreuve, le marquis se cloître en son château de Saint-Ouen, renonçant à toute activité mondaine et refusant de donner suite aux démarches que des amis ont entreprises pour lui faire obtenir sa réintégration dans l'armée avec le grade de colonel.

Mais il n'est pas homme à se satisfaire longtemps de cette réclusion, même si la chasse lui apporte la dépense physique dont sa nature généreuse ne peut se passer, même si la compagnie de ses amis intimes, le major Chafner et le docteur Châvetel (dont nous parlerons au chapitre suivant), adoucit son chagrin.

C'est la politique qui va lui procurer le dérivatif dont il a besoin et il s'y lancera avec toute la fougue qu'il a toujours mise dans ses entreprises.

O O
C

Sans doute convient-il, avant de poursuivre, de rappeler en quelques lignes la situation de la province au seuil de la Révolution.

Son statut est sensiblement différent de celui du reste de la France : Pays d'Etats, la Bretagne a conservé une certaine autonomie depuis le contrat de mariage de Louis XII avec la Duchesse Anne et le traité d'association de 1532. Même si le pouvoir central a limité de plus en plus leurs attributions, les Etats de Bretagne ont encore un rôle important à jouer. Ils se réunissent périodiquement pour s'occuper des intérêts économiques et financiers de la province, voter les impôts, répartir les charges et traiter des quelques affaires que le gouverneur royal veut bien les laisser discuter.

En face des cinquante députés du Tiers (nobles pour la plupart), des trente évêques, abbés et chanoines qui représentent le Clergé, tous les nobles de la province ont le droit de participer aux débats (1). La Noblesse peut donc avoir jusqu'à huit ou neuf cents représentants. Comme le vote a lieu par Ordre et non par tête, cette disproportion n'a guère d'importance, mais elle a tout de même quelque chose de choquant et d'archaïque.

(1) - Sous réserve d'avoir 25 ans d'âge et cent ans (soit trois générations) de noblesse, selon un arrêt du 26 juin 1736.

Il ne fait pas de doute qu'une certaine sclérose résulte de ces institutions surannées et de leur impuissance relative du fait de l'arbitraire royal. De profondes réformes seraient nécessaires, mais les Bretons les souhaitent dans le cadre de leur statut d'autonomie, dans le maintien de leur personnalité propre et non pas dans la centralisation abusive recherchée par la capitale. Cette contradiction entre pouvoir local et pouvoir central, aggravée par l'opposition parlementaire dont nous parlerons plus loin, fait que la situation est bloquée.

Il en résulte que la Bretagne, en ces années 1780, connaît, plus encore que le reste de la France, une agitation profonde et un mécontentement général. Le pays, sous-équipé, est malade. La condition matérielle du peuple est plus lamentable que dans bien d'autres provinces. A côté de quelques classes de privilégiés, la pauvreté et la misère frappent aussi bien le peuple des campagnes que le bas-Clergé ou la petite Noblesse. C'est surtout la masse rurale qui supporte les charges les plus lourdes. Et si Clergé et Noblesse, par ailleurs exempts de la plupart de ces charges, sont représentés aux Etats, personne ne s'y trouve pour protéger les intérêts des paysans qui composent pourtant les neuf dixièmes de la population.

On aurait pu croire que les députés du Tiers-Etat auraient à cœur de défendre cette classe défavorisée. Il n'en est rien. Ce sont en effet presque tous des habitants des villes, riches et considérés, souvent tout de combattre les privilèges de la noblesse et de préserver les intérêts de la bourgeoisie d'abord, des citoyens ensuite.

Paradoxalement, les seules voix qui s'élèvent en faveur des paysans proviennent des rangs de "la petite noblesse terrienne, intègre et fermée à la vénalité" (1), guidée par un amour profond de son peuple et de son pays. Pauvres, souvent très pauvres, ces nobles vivent sur leurs terres dans les mêmes conditions que leurs métayers. Oh certes ils sont, avant tout, fiers de leurs quartiers de noblesse et résolus à défendre les prérogatives qui s'y attachent ; mais ils respectent aussi les servitudes qui en découlent et notamment l'interdiction de tout commerce et de toute occupation lucrative. D'où leur mépris non dissimulé pour les bourgeois enrichis et, plus encore, pour les nobles de fraîche date qui ont acheté leur parchemin à prix d'or (le roi n'est pas insensible à ce moyen d'améliorer ses finances). Bien entendu aussi, ils continuent d'exiger les corvées et les redevances de leurs paysans et beaucoup se montrent sans pitié pour les mauvais payeurs... N'ont-ils pas eux-mêmes des besoins d'argent incompréhensibles ? Néanmoins, leur condescendance vis-à-vis des roturiers se nuance

(1) - Cf J. Chardonnet : "Histoire de Bretagne".

souvent d'une réelle affection pour "leurs gens" dont ils connaissent et partagent les soucis et à qui ils continuent, comme autrefois leurs propres ancêtres à leurs vassaux, à fournir aide et protection. C'est dans cet esprit que bon nombre d'entre eux se font un devoir d'être, aux Etats, les seuls défenseurs du menu peuple. Bien que de situation plus aisée que la moyenne, La Rouërie est un parfait spécimen de cette classe courageuse et digne. Est-il besoin de dire que son attitude sera un des facteurs de sa popularité et de l'enthousiasme que soulèvera plus tard son entreprise parmi les populations rurales ?

Mais, cette minorité mise à part, personne ne se soucie de la campagne. "Taillables et corvéables à merci", les paysans n'intéressent les propriétaires fonciers (nobles ou bourgeois) que dans la mesure où ceux-ci peuvent tirer le meilleur profit de leurs terres.

C'est pourquoi la Bretagne populaire semble mener sa vie loin des luttes politiques auxquelles elle ne peut se mêler. Elle vit une existence passive et "ne réagira, et encore d'une façon très inégale, que le jour où sa vie quotidienne sera perturbée. Elle n'a qu'un désir essentiel : le moins d'impôt possible et qu'on la laisse en paix" (1).

En fait, on assiste tout de même à une lutte des classes un peu particulière. La division est en effet à prendre moins entre les trois Ordres qu'entre le haut et le bas. Haut Clergé, haute Noblesse, haute bourgeoisie sont jaloux et copiés par leurs collègues moins bien partagés, dont beaucoup pensent surtout à obtenir à leur tour des privilèges identiques. Et pourtant, combien de ces privilèges et de servitudes, seigneuriales ou autres, ne trouvaient plus leur justification ! Bien des situations devaient choquer La Rouërie, habitué à côtoyer les humbles et à se pencher sur leurs problèmes. Ses idées libérales et ses souhaits de réformes profondes (mais, il faut insister là-dessus, dans un cadre légal) en furent certainement renforcés.

À côté des Etats, le Parlement de la province, aux attributions en principe purement judiciaires, joue un rôle d'opposition quasi-permanente au pouvoir central, rôle que le conflit récent entre son président, La Chalotais, et le gouverneur de Bretagne, le duc d'Aiguillon, a particulièrement mis en lumière. C'est d'ailleurs un rebondissement de ce conflit Gouvernement-Parlement qui va mettre le feu aux poudres.

Car, quelles que soient les divergences entre les hommes, l'unité se fait dans le pays aussitôt qu'il est question de défendre les droits de la Bretagne et son statut particulier. C'est pourquoi les édits de mars 1788, qui réformaient complètement l'organisation judiciaire, sans que les

(1) - Cf J. Chardonnet : "Histoire de Bretagne".

Etats soient consultés au préalable, et qui par conséquent violaient la constitution bretonne, soulèveront un tollé général et de véritables émeutes, à Rennes notamment.

0 0
0

La Rouërie ne peut manquer de s'intéresser, au plus haut point, à ces luttes politiques. Défenseur du petit peuple, il l'est aussi, et avant tout, des libertés, et ces manifestations de l'absolutisme royal le choquent profondément. Il est au premier rang des protestataires qui se réunissent à Rennes en juin 1788 pour réclamer le respect des libertés et coutumes de la province. Lorsqu'il est décidé de porter à Versailles les remontrances des nobles bretons, il est choisi avec onze autres délégués pour cette délicate mission.

Les douze députés arrivent à Paris le 5 juillet, se présentent à Versailles ... et ne sont pas reçus par le roi. Ils reviennent dans la capitale et y sont immédiatement embaillés ... le 14 juillet 1788. Admirez la date !

Admirez aussi le paradoxe, qui veut que celui qui devait être, quelques années plus tard, le plus fidèle défenseur de la royauté, devienne auparavant l'une de ses victimes les plus spectaculaires. Mais l'attitude de La Rouërie est pourtant bien conforme à sa ligne de conduite permanente. Royaliste, il l'est jusqu'à la moëlle, et le restera toujours. Ce n'est pas le roi qu'il attaque, mais les abus qui sont commis en son nom par un gouvernement autoritaire et irresponsable, soutenu par une camarilla de courtisans parasites et budgetivores.

Nourri des idées démocratiques américaines, il sera toujours partisan d'une royauté constitutionnelle, reconnaissant les droits des petits et défendant le peuple contre le despotisme et les exactions des grands.

C'est pourquoi, nous le verrons, il se désolidarise de ses collègues de la noblesse bretonne lors de la désignation des représentants aux Etats Généraux et approuvera même certaines des premières réformes décidées par l'Assemblée Nationale Constituante ... du moins jusqu'à la nuit du 4 août 1789, lorsque seront bafouées les libertés et les franchises de la Bretagne.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Le voici pour le moment emprisonné à la Bastille. En fait, on sait que cette prison d'Etat est beaucoup plus une résidence forcée qu'une véritable geôle. Le régime n'en est pas trop sévère, et La Rouërie, pas plus que ses compagnons, n'aura à en souffrir longtemps. Le ministre Loménie de Brienne, auteur des fameux édits de mai, est en effet prié de donner sa démission le 24 août 1788 et remplacé par Necker. Le premier soin du nouveau ministre est d'annuler les édits ... puis de rendre à la liberté les douze gentilshommes bretons.

Inutile de décrire l'enthousiasme qui accueille ces derniers à leur retour au pays. Ils reçoivent, de toutes parts, des lettres de félicitations pour avoir défendu les droits et les intérêts de la Bretagne, et sont traités en véritables héros.

Le calme revient alors dans la province, mais pour peu de temps, car la convocation des Etats Généraux, annoncée par un édit du 8 août et fixée au 1^{er} mai 1789, va soulever bientôt d'autres problèmes.

Si les trois Ordres se sont trouvés rapprochés un moment par une aversion commune pour les ukases du pouvoir, ils vont rapidement manifester des divergences profondes au sujet des réformes, réclamées par les uns, repoussées par les autres.

Le terme habituel étant épuisé, les Etats de Bretagne sont convoqués pour le 29 décembre 1788, afin de désigner leurs représentants aux Etats Généraux, car telle est l'une de leurs prérogatives.

Très vite, les revendications du Tiers-Etat contre les inégalités sociales et les intérêts des privilégiés enveniment l'atmosphère et aggravent les divisions. C'est en tout cas au milieu d'une fermentation générale que les Etats s'ouvrent à Rennes à la date prévue. Sont présents : 900 gentilshommes (dont La Rouërie, bien entendu), 31 hauts dignitaires du Clergé et 49 députés du Tiers. Mais, dès les premières séances, le président du Tiers, Berie, sénéchal de Rennes, présente les revendications de son Ordre⁽¹⁾ et déclare que ce dernier ne participera à aucune délibération s'il n'y est pas fait droit au préalable. Même si certaines d'entre elles sont parfaitement justifiées, le moins qu'on puisse dire est que la manière n'y est pas. Devant cet ultimatum, cette obstruction de principe, aucun accommodement n'est possible. Les Etats doivent ajourner leurs séances. Un Conseil du roi, le 7 janvier, les suspend purement et simplement. Ils ne seront plus jamais réunis.

Qui plus est, en violation supplémentaire de la Constitution bretonne, un règlement spécial, édicté par Versailles le 16 mars 1789, autorise le Tiers à élire ses représentants dans les sénéchaussées, tandis que le Clergé et la Noblesse devaient s'assembler à Saint-Brieuc pour nommer leurs propres députés.

Disons tout de suite que, si l'élection des 49 députés du Tiers-Etat et de quelques membres du bas-Clergé se fit à peu près régulièrement, la Noblesse et le haut-Clergé décidèrent, pour leur part, le 16 avril, en guise de protestation, de ne pas députer aux Etats Généraux.

(1) - A savoir, la reconnaissance préalable d'une répartition plus équitable des impôts, l'abolition de certains privilèges et l'accroissement du nombre des députés de son Ordre aux Etats Généraux.

Ainsi la noblesse bretonne se privait elle-même de représentants et de défenseurs dans les grandes assises nationales qui allaient transformer la France.

Le marquis de La Rouërie s'opposa, pour sa part, de toutes ses forces, à cette décision qu'il considérait, à juste titre, comme une véritable désertion. A peu près seul, "aux réunions préparatoires de son Ordre, il combattit avec emportement pour que l'on procédât à l'élection. Il prit à part chacun des émissaires, s'efforçant de leur démontrer que l'abstention était une faute, que c'était abandonner au Tiers une influence dont il n'était que trop ambitieux"⁽¹⁾. Il ne fut malheureusement pas suivi. Et il faut certes regretter qu'un homme de cette trempe n'ait pu faire entendre sa voix à l'Assemblée Constituante. Son prestige, son passé, ses idées libérales, son expérience de la démocratie, auraient certainement pu lui permettre de jouer un rôle important, et sans doute modérateur, dans le tourbillon qui va bientôt emporter la royauté.

Il déplorera bien vite les excès auxquels se livreront certains démagogues... et, parmi eux, les représentants bretons du Tiers. Lorsque, dans sa séance historique du 4 août 1789, l'Assemblée vota d'enthousiasme l'abolition des droits féodaux, ces derniers, en contradiction flagrante avec les revendications des cahiers des sénéchaussées qui les avaient élus, offrirent de renoncer aux privilèges et franchises de la Bretagne. Si ces deux termes, privilèges et franchises, couvraient de trop nombreux abus, ils signifiaient aussi un certain nombre de coutumes locales et de règles locales qui auraient certainement mérité d'être maintenues. Dans le cas de la Bretagne, ils signifiaient surtout l'autonomie politique et financière et des avantages divers sur les plans militaire, judiciaire et religieux; L'opinion publique bretonne sera vivement choquée par cette renonciation⁽²⁾.

La Rouërie voit surtout dans cette abolition une illégalité certaine. Il ne peut qu'applaudir à la véhémence protestation élevée par le Procureur Syndic des Etats de Bretagne, le comte de Botharel, se référant au contrat de 1532, et dont voici un extrait : "Des envoyés de sénéchaussées et de diocèses se sont portés aux Etats Généraux comme députés du peuple breton, et là, infidèles à leur mandat, comme ils l'avaient été à la Constitution de leur province, ils n'ont pas rougi de tromper et de trahir leurs commettants, ni même de violer leur serment. Ils ont, au nom du peuple Breton qui, quelques mois auparavant, réclamait ses libertés et son union à une

(1) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouërie et la conjuration bretonne" ;

(2) - Il faut souligner que les quelques députés bretons du Clergé refusèrent cet abandon.

monarchie, cherché à consommer la ruine de nos immunités et contribué à détruire en France tous les caractères, toutes les traces de la monarchie" (1).

A partir de cette nuit du 4 août, le divorce est prononcé entre La Rouërie et l'Assemblée Nationale. Il ne peut admettre ni le bouleversement politique, avec la fin de l'autonomie bretonne, ni la révolution sociale trop brutale qui l'accompagne, surtout quand cette révolution est menée par des hommes qu'il méprise, et quand elle attaque (ce sera bientôt) la personne du roi d'une part, la religion d'autre part.

La Rouërie ne peut transiger avec ses principes et passe définitivement dans l'opposition.

Pour autant, il se refusera toujours à suivre l'exemple du même Botherel, et de tant d'autres nobles, qui préfèrent quitter la France que se plier aux lois nouvelles. L'émigration lui répugne. Elle lui semble être une désertion. Ce n'est pas en fuyant le lieu des combats que l'on gagne une bataille et La Rouërie est décidé à lutter sur place pour défendre ses idées.

C'est pourquoi, petit à petit, lui viendra à l'esprit le projet d'une association politique destinée à combattre les actes, qu'il juge subversifs, d'un gouvernement dont il ne reconnaît pas la légalité, à qui, en tout cas, il dénie le droit de gérer unilatéralement les affaires de sa province. Il n'aura pas de peine à trouver des appuis parmi les membres de la petite noblesse bretonne d'abord, parmi le peuple des campagnes ensuite, quand les décrets religieux et militaires atteindront celui-ci au plus intime de ses convictions.

Dès l'année 1790 il commence à conspirer.

(1) - En outre, le Parlement de Rennes, gardien de la Constitution bretonne, protesta énergiquement. Sa vive résistance amena, le 8 janvier 1790, la citation de ses membres devant l'Assemblée Nationale, où "leurs explications, appuyées sur les termes mêmes du contrat d'union firent une forte impression et produisirent une profonde surprise. La discussion dura plusieurs jours. L'Assemblée Nationale finit par déclarer les magistrats bretons inaptes à remplir aucune fonction tant qu'ils n'auraient pas prêté serment à la Constitution. Le Parlement opposa la force d'inertie aux décrets de l'Assemblée Nationale, mais bientôt une cour provinciale fut installée pour le remplacer. Ainsi finit le Parlement de Bretagne".

(d'après Pierre Pesselier : "Le pays Bazougeais dans l'Histoire")

CHAPITRE IV

LE DOCTEUR ET L'AMI

Revenons quelques lustres en arrière, pour faire la connaissance du deuxième personnage de cette histoire.

Vers les années 1755, vint s'installer à Bazouges-la-Pérouse un jeune docteur en médecine du nom de Louis-René-Valentin Chêvetel, originaire de Saint-Marc-sur-Couesnon, où il était né le 8 novembre 1731.

Il était le fils d'un "notaire royal" (1), qui exerça plus tard les fonctions de "Jénéchal de différentes juridictions" (2), et le neveu d'un avocat au Parlement de Bretagne.

A cette époque, Bazouges était un centre agricole important, de plus de cinq mille habitants (bien déchu de sa splendeur passée, il n'en a plus que deux mille aujourd'hui). C'était une sorte de petite capitale d'une région regroupant dix autres paroisses, qui lui étaient toutes rattachées, sur la rive gauche du Couesnon, à savoir, du nord au sud : Sougeal, Vieuxviel, La Fontenelle, Noyal-sous-Bazouges, Rimou, Marcillé-Raoul, Saint-Rémy-du-Flain, Vieux-Vy-sur-Couesnon, Sens-de-Bretagne, Feins, et dont l'influence rayonnait bien au-delà, sur les deux rives de la rivière (3).

Le docteur Chêvetel s'y fit rapidement la réputation d'un excellent praticien, compétent et dévoué, et s'assura une clientèle importante.

(1) - Ainsi le désigne l'acte de baptême de son fils. Il administrait notamment les biens de la famille de La Haye Saint Hilaire.

(2) - Selon l'acte de baptême de son petit-fils et filleul. Ces juridictions s'étendaient vraisemblablement sur plusieurs paroisses au nord et sur la rive droite du Couesnon.

(3) - Cf le livre de Pierre Pesselier déjà cité : "Le pays Bazougeais dans l'Histoire".

Sa renommée dépassa même largement les limites de sa paroisse et de sa circonscription; puisqu'il fut un jour appelé à apporter ses soins au jeune François-René de Chateaubriand, qui résidait alors à Combourg et qui parle de lui avec éloges dans ses Mémoires d'Outre-Tombe :

Chèvetel prit alors femme en la personne de Louise-Cécile Fontaine, qu'il épousa le 21 juin 1757 en la vieille et pittoresque église de Bazouges⁽¹⁾ ; il s'allia ainsi à une vieille famille locale, dont on retrouve plusieurs fois le nom parmi les membres du "Général", c'est-à-dire du Conseil de paroisse, et qui s'honorait de compter dans ses rangs un procureur du roi et (comme les Chèvetel) un avocat au Parlement de Bretagne (ce qui peut laisser supposer des relations anciennes entre les deux familles) .

Le premier fruit de cette union (notre héros) naquit le 30 octobre 1758 et fut baptisé, comme il était alors de coutume, le jour même de sa naissance, sous les prénoms de Valentin-Marie-Magloire . Comme il était également de coutume pour un premier-né, son grand-père et homonyme fut son parrain⁽²⁾ .

On sait peu de choses de l'enfance du jeune Valentin . Il est probable qu'il passa ses premières années à Bazouges, menant la vie rude, mais active, de tout habitant de la campagne . On peut l'imaginer fort bien, à la sortie de l'école ou du catéchisme, courant les champs et les bois avec les gamins de son âge, arpentant la superbe forêt royale de Villecartier ou les bois de La Ballue, pêchant le vairon dans l'Alson, la truite dans la Tamoute, le brochet dans le Couesnon...

Six enfants (deux garçons et quatre filles)⁽³⁾ naquirent après lui au foyer Chèvetel ; mais deux moururent en bas âge . La dernière naissance coûta d'ailleurs la vie à la maman (19 septembre 1774) et c'est l'ainée des filles, Julie, qui, malgré son jeune âge, tint le ménage de son père avant de prendre plus tard, à Fougères, l'habit de religieuse urbaniste .

(1) - Remarquable par son originalité (six nefs accolées à des niveaux différents), l'église d'alors a malheureusement été profondément modifiée au siècle dernier . Elle conserve cependant de superbes vestiges anciens : une grande cuve baptismale du neuvième siècle, un vieux clocher du treizième, deux vitraux du seizième .

(2) - Sa maison natale se dresse toujours sur une place de Bazouges, actuellement place du Monument, autrefois place des Petites Halles, à l'extrémité nord de la Grande Rue . Sa façade en pierres de taille ne manque pas d'allure

(3) - Jeanne en 1760, Julie en 1763, Marguerite en 1765, Louis en 1769, Etienne en 1772, Françoise (dont Valentin fut le parrain) en 1774 . Jeanne mourut en 1761 et Françoise en 1778 .

La famille était d'ailleurs profondément chrétienne et Valentin, comme tous ses frères et sœurs, fut élevé pieusement, tandis que leur père fut, des années durant, membre du "Général", dont il exerça par deux fois les fonctions de trésorier, en 1766 et 1778⁽¹⁾ . Cependant, tout bon catholique qu'il fût, le docteur Chèvetel n'en professait pas moins, comme tant d'esprits éclairés de son temps (y compris de nombreux membres du clergé) des idées libérales assez avancées pour l'époque, qui lui valurent ultérieurement de devenir le premier président du district de Dol lors de la création des nouvelles divisions administratives en juin 1790, puis le premier maire de Bazouges sous la République .

Selon toute vraisemblance, Valentin fit ses humanités à Fougères et ses études de médecine à Rennes ; car il était fort attiré par la profession paternelle . Il avait d'ailleurs pour son père une admiration profonde qui ne se démentit jamais, et qui le poussa sans nul doute à embrasser, comme lui, les idées et les espérances des novateurs . Il faut voir là l'un des motifs de son rapprochement avec La Rouërie . Il connaissait ce dernier depuis longtemps . Sans doute l'avait-il déjà rencontré avant son départ pour l'Amérique, à Fougères, à Saint-Ouen ou sur les rives du Couesnon . Il fut, en tout cas, l'un de ses admirateurs fervents à son retour . Le héros de l'indépendance américaine, le défenseur des "Droits de l'Homme" ne pouvait que s'attirer l'estime du jeune docteur, alors installé à Bazouges comme collaborateur de son père .

Valentin Chèvetel lui-même jouissait déjà d'une excellente réputation, aussi bien comme médecin que comme homme . "De figure avenante, il se recommandait autant par l'élégance de ses manières que par la distinction de son esprit"⁽²⁾ . Dès l'abord il plut donc au marquis de La Rouërie, qui l'appela près de lui, au début de 1786, aux premiers symptômes de la maladie de son épouse . Le dévouement qu'il manifesta dans les soins apportés à la malade ne put que renforcer l'amitié entre les deux hommes . La Rouërie voulut se l'attacher entièrement . Chèvetel accompagna la marquise de La Rouërie aux eaux de Cauterets, en juin 1786, pour un ultime essai de cure ; mais le mal était trop grave et la patiente s'éteignit le 18 juillet .

La Rouërie ne consentit pas à se séparer de son médecin . Lui-même fit, nous l'avons vu, à cette époque, une véritable crise de neurasthénie; et seule la présence auprès de lui de ses amis Chafner et Chèvetel

(1) - Le titulaire de cette charge la gardait pendant une année, non renouvelable .

(2) - Cf. J.M. Peigné : "Antrain et ses environs" .

lui apporta un certain réconfort . Chêvetel resta donc au château de La Rouërie, en Saint-Ouen, pendant presque toute l'année 1787 . Puis, lorsque le marquis reprit une existence plus normale et n'eut plus véritablement besoin de ses soins, il demanda sa liberté et partit s'installer à Paris, où le crédit de son ami lui obtint une place de médecin des bâtiments dans la maison de Monsieur, comte de Provence (frère de Louis XVI et futur Louis XVIII)

A partir de ce moment, les idées politiques des deux amis vont diverger . Mais quoi de plus normal ?

La Rouërie est resté dans sa province . Nous avons vu quelle lutte il entreprend pour la défense des libertés ...bretonnes surtout, mais aussi combien il respecte la personne royale et déplore les excès vers lesquels s'oriente la Révolution .

Chêvetel, au contraire, est à Paris, au centre même du tourbillon des idées nouvelles . Il s'est lié, tout naturellement, dans le secteur de Saint-Germain-des-Prés où il réside, avec d'aimables voisins : en face de chez lui, un jeune avocat au Conseil d'Etat du roi, très populaire dans le quartier, nommé Georges d'Anton . Un peu plus loin, un autre jeune avocat qui s'essaye au journalisme et répond au nom de Camille Desmoulins . Le boucher Legendre a son étal à deux pas . La même rue abrite un imprimeur qui devait être plus tard le maréchal Brune .

Chêvetel a aussi l'occasion, du fait de son voisinage et de sa profession, de rencontrer souvent un autre disciple d'Hippocrate, plus âgé, un certain docteur Jean-Paul Marat, qui était alors médecin consultant des gardes du corps du Comte d'Artois⁽¹⁾ .

Rien d'étonnant à ce que Chêvetel évolue, au même rythme que ses nouveaux amis, vers des idées de plus en plus avancées .

C'est surtout avec Danton (l'apostrophe du nom a rapidement disparu) qu'il sympathise . Les deux hommes ont le même âge, à un an près, et fréquentent le même club des "Cordeliers", forteresse des idées nouvelles . Certes Danton, plus expansif, plus enthousiaste, effraie quelquefois, par la violence de ses paroles, son nouvel ami . A l'inverse, le calme et l'attitude réfléchie de Chêvetel impressionnent Danton, qui accorde une très grande confiance à son jugement . L'un et l'autre, à l'époque, sont encore

(1) - Marat, suisse de naissance (il était né en 1743 dans le canton de Neuchâtel) avait fait ses études de médecine à Bordeaux et à Paris avant de les terminer en Grande-Bretagne (Saint-Andrews) où il se fixa .

Il faillit alors prendre la nationalité anglaise, changea d'idée pour s'installer quelque temps en Prusse, puis opta finalement pour la France lorsqu'il obtint un poste à la cour de Versailles .

royalistes, mais estiment que les actes du roi, "premier fonctionnaire public" (selon l'expression même de Danton), doivent être soigneusement contrôlés par les élus de la Nation . Ils approuvent donc la constitution que met sur pied l'Assemblée Nationale .

Sur un autre plan, Chêvetel se lie également intimement avec une actrice du Théâtre Français, Mademoiselle Fleury (de son vrai nom Marie-Florence Nonès) avec qui il s'installe bientôt en l'hôtel de la Fautrière (rue des Fossés Saint-Germain) . Certains biographes, et notamment Le Vol, ont voulu que Mademoiselle Fleury ait été auparavant la maîtresse de La Rouërie, et Lenotre en a tiré argument pour supposer, tout à fait gratuitement, une certaine jalousie entre les deux hommes . Il est à peu près prouvé cependant aujourd'hui que Le Vol a confondu Mademoiselle Fleury avec la Beaumesnil, autre actrice avec qui La Rouërie eut effectivement une liaison avant son départ pour l'amérique . Il serait invraisemblable que le marquis ait pu, en 1787 ou 1788 (seule période possible de rencontre avec l'artiste en raison de la carrière de celle-ci), mener à Paris une vie mondaine et amoureuse, alors que nous l'avons vu cloîtré à Saint-Ouen, puis accaparé en Bretagne par la politique .

La liaison Chêvetel-Fleury fut, au contraire, des plus durables, puisqu'elle se poursuivit par le mariage et ne se termina que par la mort de l'ex-actrice en 1818 ;

L'affaire Marat devait, en janvier 1790, mettre les deux amants en évidence .

Le médecin journaliste venait de publier une série d'articles d'une telle virulence que ses ennemis politiques obtinrent contre lui une condamnation par défaut (le 13 janvier) en vertu de laquelle le "Conseiller du roi" Commissaire au Châtelet ordonna des poursuites . "L'Ami du Peuple" vint alors se réfugier à l'hôtel de la Fautrière .

Des huissiers s'y présentèrent le 22 janvier pour une perquisition, accompagnés d'une foule d'excités armés animés des plus mauvaises intentions . Bien qu'il n'approuvât pas entièrement les outrances du journaliste, la vieille amitié pour le confrère poussa Chêvetel à l'aider, dût-il être inquiété lui-même . Soutenu par Danton venu à la rescousse, il parlementa un bon moment pour interdire l'accès de l'hôtel et s'opposer à l'arrestation de l'inculpé . Pendant ce temps, sa maîtresse fit évader Marat qui échappa ainsi à ses poursuivants .

Cet "exploit" sauva ultérieurement la mise à Mademoiselle Fleury, emprisonnée en 1793 comme ses camarades de la Comédie . La section de Marat, rappelant "les titres précieux de cette citoyenne à la bienveillance des patriotes", la fit en effet libérer .

Cet "épisode Marat" a le mérite de montrer que Chêvetel n'hésitait pas à se compromettre pour ses amis, même si son attitude lui faisait courir des risques graves. En même temps nous découvrons un autre trait de son caractère : il est avant tout un conciliateur, peu porté aux extrêmes. Il protège Marat, bien qu'il blâme ses excès. Il respecte les juges du Châtelet, mais se refuse à favoriser leur action à partir du moment où elle prend un caractère illégal et risque d'entraîner le lynchage de l'accusé.

On peut ajouter que, soulignant cette illégalité, il se pose en défenseur de la liberté et accepte de faire partie d'une délégation de cinq commissaires chargés d'aller porter à l'Assemblée Nationale les pièces justificatives de leur point de vue ... lequel finira par triompher avec l'abandon des poursuites contre Marat le 27 avril suivant ⁽¹⁾. Ainsi, grâce à son intervention et à celle de ses proches, toute l'affaire se termine sans effusion de sang.

Nous nous souviendrons de ces preuves de sa loyauté d'une part, de sa sagesse et de sa modération d'autre part, lorsqu'il se trouvera, deux ans et demi plus tard, dans la situation inextricable où l'auront placé ses amitiés dans les deux partis.

(1) - Voir à ce sujet les dossiers D XXIX 63 et ADI 55 aux Archives Nationales.

CHAPITRE V

LA CONJURATION

L'idée de La Rouërie de mettre sur pied une force politico-militaire d'opposition fait son chemin.

La France a souvent connu de tels mouvements tout au long de son histoire, y compris pendant ces dernières décades. Même si les motifs en sont chaque fois différents, le thème en est constant : Puisque le pouvoir en place, jugé illégitime, accumule les actions condamnables (aux yeux des intéressés), et puisque l'opposition légale est étouffée et ne peut s'exprimer, il n'y a d'autre recours qu'une armée secrète multipliant les opérations d'avertissement et allant, s'il le faut, jusqu'à la révolte ouverte.

La Rouërie, dès les premiers jours de 1790, prend contact avec les mécontents de la région. Ils sont nombreux, chez les hobereaux surtout, à déblatérer contre les "avocats de l'Assemblée Nationale, déplorez la faiblesse du roi, l'inertie des émigrés, l'aveuglement du peuple"⁽¹⁾. L'attitude de la noblesse bretonne se trouve bientôt renforcée par le ralliement des masses rurales, résultant avant tout du vote, le 12 juillet 1790, de la Constitution Civile du Clergé. Jusque là, l'Eglise avait accueilli plutôt favorablement la Révolution. La loi du 12 juillet, et surtout l'obligation du serment pour les prêtres, renversent la tendance. De 75 à 90 % du clergé breton refusent le serment. Les paysans, profondément religieux, suivent leurs pasteurs et commencent à manifester leur hostilité aux représentants locaux du nouveau régime. La Rouërie y voit un encouragement à agir.

(1) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouërie et la Conjuraton bretonne".

Mille projets sont ébauchés, et notre marquis, enthousiaste et généreux, met au service de ses idées qui fermentent ses qualités d'improvisateur et d'organisateur hors ligne qu'il a si bien manifestées en Amérique. Il forme le plan d'une "Association réunissant, dans une commune entente tous ceux qui regrettent leur inaction et qu'effrayent les orageux débuts de la Révolution. Avec quelques intimes, il en arrête les bases, combine les moyens d'exécution, supprime les résistances possibles, recueille les adhésions"⁽¹⁾.

Ses amis le pressent de prendre la tête du mouvement, mais, fort sagement, il estime qu'il ne peut de lui-même s'arroger l'autorité indispensable. "Pour parer à tout prétexte d'insubordination, il doit être agréé, sinon par le roi, alors prisonnier du parti constitutionnel, du moins par le Comte d'Artois qui, émigré depuis 1789, représente aux yeux des monarchistes, le droit royal dans toute son intégrité"⁽¹⁾.

C'est pourquoi La Rouërie, après des mois de réflexion et de préparatifs, décide d'aller à Coblençe pour soumettre au frère de Louis XVI le plan de l'organisation qu'il projette et obtenir son assentiment.

Néanmoins, il ne veut, à aucun prix, passer pour émigré. Aussi est-ce avec un passeport tout à fait régulier, demandé sous le prétexte de régler à Londres l'affaire de ses créances américaines, qu'il embarque à Saint-Malo dans les premiers jours de mai 1791. Il ne fait que toucher l'Angleterre et, par Ostende, gagne aussitôt l'Allemagne.

Son contact avec les émigrés de Coblençe lui fait l'effet d'une douche glacée. Ce petit monde superbe, insolent, étourdi, plein de morgue et d'illusions, confiant aveuglément dans la fin prochaine de l'aventure révolutionnaire, ne vit absolument pas dans le réel. Son ignorance consterne les Allemands : "Plus je les connais, dit l'un d'eux, plus j'admire leur politesse et la grâce de leurs manières, mais quelle nullité dans tout le reste !"

La Rouërie y est accueilli à bras ouverts, félicité... et aussitôt oublié. Il apportait une idée, mais chacun avait déjà la sienne, et celle du petit marquis, arrivant du fond de sa Bretagne, bien tard aux yeux des courtisans, ne valait certainement pas les mirifiques projets de toute sorte avancés pour abattre la Révolution.

Il fallut beaucoup de constance à La Rouërie pour obtenir du Comte d'Artois, qu'il finit par rencontrer à Ulm, un accord de principe et l'autorisation de traiter avec Calonne (qui jouait le rôle de premier ministre de l'émigration) de la réalisation de ses projets. Le Prince lui remit

(1) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouërie ..."

toutefois une "cédule" qui lui accordait une certaine délégation de pouvoirs en la forme suivante : "(Le Comte d'Artois) demande que tous les fidèles s'associent et se groupent autour du marquis de La Rouërie, ancien colonel d'infanterie, distingué par ses services en Amérique, qui enverra au Comte d'Artois la liste des personnes qui paraîtront lui convenir pour être les chefs des sections et officiers principaux. Il leur expédiera ensuite, d'après la réponse du Prince, des commissions énonciatrices de son agrément, sous le bon plaisir et l'intention présumée de Sa Majesté".

La Rouërie était ainsi traité beaucoup plus en "recruteur" qu'en véritable "patron", mais son autorité était tout de même affirmée et le feu vert donné à son action. C'était pour lui l'essentiel.

Passons sur les considérations oiseuses qui accompagnaient cette formule. Il en ressortait surtout que l'intervention de l'Association bretonne n'était attendue et souhaitée qu'au moment de l'entrée en France de l'armée de Condé. La Rouërie fut relativement rassuré de constater que cette armée, au moins, n'était pas un mythe, bien qu'elle regroupât à peu près autant de colonels que de soldats, et qu'il était permis d'espérer coordonner ses opérations avec elle.

Mais il n'obtint rien de plus, et surtout pas le complément d'aide financière qu'il souhaitait. Calonne, tout en l'étourdissant de bonnes paroles, ne lui cacha pas que les caisses de l'émigration étaient désespérément vides.

La Rouërie revint alors directement en France à la fin de juin et s'arrêta quelques jours à Paris où il descendit, tout naturellement, chez son ami Chêvetel.

Les deux hommes ne s'étaient pas revus depuis de longs mois et avaient beaucoup à se dire. Il fut certainement question entre eux de la grande nouvelle du jour : l'arrestation du roi à Varennes, après sa tentative de fuite à l'étranger, et son retour dans la capitale le jour même où La Rouërie y mettait le pied. Sans doute s'accordèrent-ils à condamner la fuite du roi, n'admettant ni l'un ni l'autre (peut-être pour des motifs différents) cette "désertion". Ils s'accordèrent aussi sur le compte de La Fayette, dont tous deux déploraient la légèreté prétentieuse⁽¹⁾. Une certaine gêne dut cependant se faire sentir dans leurs rapports quand ils constatèrent combien leurs opinions politiques divergeaient. Mais Chêvetel

(1) - Le récit de Chêvetel rapporte que La Rouërie "jouissait", comme lui-même, "des plaintes amères, des reproches et des soupçons que le public avait conçus contre La Fayette".

était modéré de nature et ne voulut probablement pas checker son interlocuteur. Inversement, celui-ci lui tut, par pudeur, l'état de ses projets contre-révolutionnaires : mais il ne lui cacha pas, par contre, ses sentiments profondément royalistes. Il lui décrivit aussi la "pétaudière" de Coblenze, son peu d'envie de rejoindre cette cohorte des émigrés et sa hâte de regagner la Bretagne.

De l'aveu même de Chévêtel⁽¹⁾, cette entrevue le laissa songeur ; mais à quoi songeait-il, sinon à blâmer, lui aussi, les extrémistes des deux bords ? Et n'est-il pas permis de penser que, sans rien renier de ses convictions, il pouvait souhaiter un rapprochement entre tous les hommes de bonne volonté restés en France ? Car, nous le verrons tout au long de ce récit, ce sera toujours là sa préoccupation principale, sa ligne de conduite permanente. Il prendra même plusieurs fois d'énormes risques pour y rester fidèle.

Dès son retour à Saint-Ouen, La Rouërie ne perd pas de temps. Fort de l'aval des Princes, il multiplie ses efforts et ses contacts, presque exclusivement d'ailleurs dans le pays gallo (la Basse-Bretagne ne sera pratiquement pas touchée par la conjuration). Par un manifeste secret (mais cependant largement diffusé à des personnes sûres), il proclame que "dans chaque ville d'évêché sera créé un Conseil composé de six commissaires et d'un secrétaire, choisis indistinctement parmi les nobles, les bourgeois ou le clergé. Ce Conseil, recevant directement les ordres du chef de l'Association, les transmettra à d'autres commissaires siégeant dans les villes d'arrondissement, lesquels, à leur tour, les communiqueront à des commissaires cantonaux". Le but de l'Association ressort de l'article six du même manifeste : "L'objet de l'Association est de contribuer, essentiellement et par les moyens les plus doux, au retour de la monarchie, au salut des droits de la province, celui des propriétés et l'honneur breton" (On voit que La Rouërie reste fidèle à ses principes). Enfin il est recommandé que la plus grande égalité règne entre tous les affiliés et que le recrutement des adhérents soit poussé surtout parmi les milices nationales et les troupes de ligne.

L'enthousiasme soulevé par ce manifeste est immédiat et contagieux. "Très bientôt Saint-Malo, Rennes, Dol, Fougères ont leur comité "insurrecteur" (sic). Des émigrés royalistes se glissent dans les corps administratifs, dans les établissements publics et surtout dans les douanes, la garde des ports, les forts et les arsenaux"⁽²⁾.

(1) - Cf le récit de Chévêtel

(2) - Cf Alphonse de Beauchamp : "Histoire de la guerre de Vendée".

Une organisation militaire fortement structurée se met en place dans tout le pays :

"Le commandement se trouve à peu près réparti de la manière suivante : Le prince de Talmont dans la Mayenne, le marquis de Saint-Gilles dans l'Avranchin, les frères Charles et Louis de La Hays Saint-Hilaire entre Dol et Rennes, de Boisguy à Fougères, les Dubernard et Caradeuc à l'embouchure de la Vilaine, Palierne et La Bérillais dans le pays nantais, du Baubril-Dumoland près de Montfort, Bois-Hardy dans les Côtes-du-Nord. Bien que peu touchés par le mouvement, le Morbihan avec La Bourdonnais et Silz, le Finistère avec d'Amphernet ont également leur chef désigné. Chacun d'entre eux a sous lui des chefs secondaires chargés d'organiser militairement les cantons qui leur sont confiés"⁽¹⁾.

La plupart d'entre eux se rendront célèbres plus tard dans la Chouannerie. Colin de la Contrie (de Bazouges), Tinténac, Picot de Limoëlan, Gervais Tuffin (cousin du marquis) sont chargés de toutes les commissions délicates ou périlleuses. Loisel, l'actif contrôleur des actes de Plancoët et Saint-Malo, est à la fois confident et secrétaire de La Rouërie. La cousine du marquis, Thérèse de Moëllien, joue auprès de lui le rôle d'aide-de-camp. Le major Chafner a repris ses fonctions "américaines" de chef d'état-major. Un trésorier est nommé en la personne de Desilles de Camberton, châtelain de la Fosse-Hingant.

Mais les fonds à administrer se font bien rares, malgré la promesse exigée de chaque juré de verser une année de revenus à la caisse de l'Association. Ils suffiront pourtant, dans un premier temps, à faire en Angleterre l'acquisition de 3 600 fusils (qui, joints à 3 000 autres envoyés d'Ostende par Calonne, sont immédiatement distribués), 3 000 livres de poudre, 1 500 livres de plomb, 4 canons avec leurs affûts. Tout ce matériel est importé clandestinement par l'intermédiaire d'un commerçant et d'un courtier maritime de Saint-Malo, avec la complicité, cela va sans dire, de nombreux douaniers et autres agents de l'Etat. Il est effarant de constater que les autorités locales n'eurent apparemment pas le moindre indice de cette contrebande très spéciale. Peut-être certaines d'entre elles fermèrent-elles complaisamment les yeux.

Aux premiers jours du printemps 1792, le marquis de La Rouërie se trouve prêt à l'action. En outre, il vient de recevoir enfin, le 12 mars, de la part du Comte d'Artois, la commission lui donnant officiellement le commandement de toute la province et des troupes, la délégation de pouvoirs pour donner les ordres que les circonstances pourraient exiger et "ordonnant aux fidèles sujets de lui obéir comme au roi lui-même".

(1) - Cf Alphonse de Beauchamp : "Histoire de la guerre de Vendée".

Il ne manque plus que le feu vert des Princes pour entrer en campagne ; car nous avons vu que ceux-ci n'envisagent l'insurrection que comme complément de l'invasion . L'intention de La Rouërie est donc de déclencher le soulèvement dès que l'armée des émigrés, entrant en France, parviendra à Châlons . Les deux armées convergeront alors vers Paris .

Le pauvre marquis aurait dû garder en mémoire la pénible impression qu'il avait ressentie à Coblençe devant l'impéritie de Calonne et autres seigneurs, et croire un peu moins à l'efficacité d'une armée dont Chateaubriand, qui en faisait alors partie, a ultérieurement relaté la débâcle . Condé, qui la commandait, n'avait nullement l'intention d'agir seul, mais seulement en soutien des troupes prussiennes et autrichiennes . Car la guerre est déclarée sur ces entrefaites le 20 avril par l'Assemblée Législative (qui a remplacé la Constituante le 1^{er} octobre 1791) et les troupes alliées se préparent à l'invasion ... bien lentement d'ailleurs, puisqu'elles ne seront à pied d'œuvre qu'en juillet .

Or, pour l'Association bretonne, il eût été urgent de brusquer l'entrée en campagne, car une si vaste intrigue pouvait difficilement rester secrète, tout le pays étant, en quelque sorte, dans la confiance .

Les autorités locales, plus ou moins opportunistes (comme le maire de Saint-Ouen lui-même) ont beau fermer les yeux sur l'agitation des campagnes, certains mouvements de troupes royalistes ne passent pas inaperçus et les renseignements affluent à l'échelon départemental .

La Rouërie convoque, pour une dernière mise au point, tous les présidents de comités d'insurrection, à son château, la nuit suivant le dimanche de Pentecôte 1792 . Mais, initiative malheureuse ou mauvaise interprétation des ordres, plusieurs mobilisations partielles se déclenchent, notamment à Sougeal, Vieuxviel et Trans ... que La Rouërie a toutes les peines du monde à annuler aussitôt .

La réunion plénière a bien lieu, mais l'agitation faite autour d'elle a alerté les administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine . Dès le lendemain, ceux-ci décident de "disperser les rassemblements de factieux et de s'assurer de la personne de leurs chefs" . A cette fin, un important détachement de troupes (dragons, gardes nationaux et même artilleurs) est rassemblé à Antrain et envoyé à Saint-Ouen pour encercler le château et s'emparer par surprise du marquis . Est-il besoin de dire que celui-ci a été prévenu ? Le matin même il a quitté sa résidence et est entré dans la clandestinité . Il avait d'ailleurs, depuis le mois de mars (selon une brochure-manifeste ainsi datée), prévu cette éventualité et préparé sa "disparition" jusqu'au jour de l'entrée en campagne .

C'est désormais de son quartier général itinérant qu'il dirigera les opérations . Il ne lui reste plus qu'à attendre l'entrée en France, qu'il croit imminente, des armées alliées et la prise de Châlons qui doit être le signal de l'action .

Toutefois cette attente se prolonge désespérément . Et ces retards, ces atermoiements, ces ordres et contreordres sont très mauvais pour le moral des troupes . De maladroits encouragements, reçus en juin, des deux frères du roi sont d'autant plus mal venus qu'ils recommandent instamment "d'éviter une explosion prématurée" . C'est une nouvelle douche froide . L'enthousiasme des comités baisse dangereusement . Celui de Saint-Malo va même jusqu'à adresser à La Rouërie, à la grande fureur de celui-ci, une lettre de remontrances, dans laquelle il discute le but même de l'Association .

Il est d'ailleurs possible, sinon probable, que l'idée de s'allier à des puissances étrangères soulève, çà et là, de sérieuses réticences .

Par contre, dans le même temps, les autorités légales d'Ille-et-Vilaine reprennent confiance et ont de nouveau l'initiative . De nombreuses perquisitions, des recherches et visites domiciliaires de toute sorte, dans la région de Saint-Brice et d'Antrain, restent cependant sans résultat . La Rouërie est introuvable ... et pour cause : il s'est réfugié dans la Mayenne, avec son P.C. au château de Launay-Villiers, où personne ne songe à le chercher . Ce sera d'ailleurs pour lui l'occasion de rencontrer un paysan, du nom de Jean Cottereau, et de le conseiller dans l'organisation des troupes de partisans que ce futur chef rebelle, plus connu sous le nom de Jean Cheuan, mettra bientôt sur pied . "L'entente du paysan et du marquis est indéniable . Outre les rendez-vous qui réunirent les deux hommes pendant le printemps et l'été de 1792, Cottereau, afin d'établir les contacts de Bretagne, utilise les itinéraires qu'avait tracés le gentilhomme ; des membres de l'Association bretonne viennent d'Ille-et-Vilaine se battre à son côté, tel Jean-Louis Gavard, affidé de La Rouërie, présent dans l'affaire du 26 septembre 1792 (au château de Frény)" (1) .

(1) - Cf Jean Silve de Ventanon (Historia N° 412 bis de 1981)

Note de l'auteur : Lenotre attribue même à La Rouërie une participation incognito aux coups de main des troupes de Jean Chouan . Les opérations qu'il évoque sont pourtant nettement postérieures au passage du marquis dans la Mayenne . En réalité, c'est bien Gavard, agent principal de La Rouërie dans le bas-Maine, qui apporta l'aide de sa présence à Jean Chouan . Scépeaux, contemporain des faits, est formel sur ce point .

Mais l'éloignement relatif de son secteur normal d'activité n'arrange pas les affaires du marquis, et la discipline continue de se relâcher chez les conjurés, que l'inaction décourage .

C'est pourquoi La Rouërie revient en Bretagne fin juillet et fait passer à tous ses comités l'ordre de se tenir prêts . C'est que les Alliés bougent enfin . Le 25 juillet, le duc de Brunswick, commandant en chef des armées coalisées, lance son fameux manifeste, inspiré certainement par Coblenze, et dont le libellé est d'une maladresse insigne, propre à faire immédiatement l'unité française contre l'envahisseur .

Les troupes prussiennes pénètrent en Lorraine . Longwy est investi le 20 août et capitule le 23 . Les avant-gardes alliées arrivent en vue de Châlons .

Malgré les difficultés de dernière heure et la baisse de moral de ses troupes, La Rouërie touche au but et se prépare à donner le signal de l'insurrection .

CHAPITRE VI

L'HOMME DES BONS OFFICES

Que devient, pendant ce temps, le bon docteur Chèvetel ?

La charge de médecin de la maison du Comte de Provence a, depuis longtemps, cessé d'être ... et pour cause ! Mais on sait qu'il est un excellent praticien et sa clientèle est nombreuse . Affable, obligeant, il continue de s'attirer la sympathie de tout le monde . S'il a pris ses distances avec Marat, dont il déplore les "excès de plume", il est resté intime avec Danton et est le médecin attitré de sa première épouse, née Gabrielle Charpentier, de santé fragile (elle décédera en janvier 1793) . Très pris par son métier (ou du moins le prétextant), il se mêle de moins en moins de politique .

A vrai dire, le nouveau gouvernement ne lui plait guère . La Législative a amené au pouvoir les "Constitutionnels" ou "Feuillants", amis de La Fayette . Il connaît les palinodies du personnage, qui démontrera vite son incapacité politique avant de désertir dans moins d'un an (le 19 août 1792) . Lorsque les Girondins prennent la barre, sa réserve s'accentue, d'autant qu'une Egérie tire en coulisse les ficelles du pouvoir, une certaine Madame Roland qu'il n'aime guère ... et qui le lui rendra bien dans les Mémoires qu'elle écrira en prison (qui ne sont qu'attaques venimeuses contre ses adversaires politiques et règlements de comptes souvent calomnieux . En tant qu'ami de Danton, Chèvetel n'est pas épargné) .

Il se contente donc d'être un bon médecin de quartier, apprécié de tous et toujours prêt à rendre service .

C'est ainsi que, dans les derniers mois de 1791, il aide La Rouërie à surmonter des difficultés financières ... mais laissons-le expliquer la chose lui-même (1) :

(1) - Les passages qui suivent sont extraits mot pour mot du "récit de Chèvetel" (Cf la Revue de la Révolution de mars 1886) .

"Quelques mois après son retour en Bretagne, il (La Rouërie) m'écrivit pour me prier de m'informer et de lui marquer quel était le taux de change des assignats contre l'argent. Il n'y avait point alors de cours réglé. Je m'adressai à un banquier qui réclama réponse, et, courrier par courrier, je reçus une seconde lettre par laquelle il me pria de changer 15 000 livres de billets de la caisse d'escompte qu'il m'envoyait au taux que je lui avais annoncé et de garder chez moi l'argent, où il le ferait prendre. Je remplis ses vœux et, en le prévenant que sa commission était faite, je le pria de me délivrer promptement de la garde de son dépôt".

La Rouërie lui envoya alors, en octobre 1791, son cousin Gervais Tuffin pour prendre l'argent.

"Celui-ci, fort inconsidéré et très étourdi, crut probablement que j'étais dans le secret, et, tout en comptant les sacs que je lui remettais et en me faisant d'assez mauvaises plaisanteries sur mon habit de garde nationale, m'en débita autant que je voulus en savoir. J'avoue toutefois que je crus qu'il amplifiait et que, par son inconsidération, je ne pouvais croire qu'on eût confié à cet étourdi des secrets de cette importance".

Ainsi Chévétel eut-il connaissance, pour la première fois, du véritable rôle de La Rouërie et de l'organisation de la conjuration ? Mais c'était un homme discret et il ne parla à personne des confidences de son visiteur.

Deux mois plus tard, en décembre, ce fut un autre émissaire des conjurés, le chevalier de Fontevieux⁽¹⁾, qui, renseigné par Tuffin, débarqua chez Chévétel pour des raisons identiques. Il s'agissait cette fois d'échanger 40 000 livres en billets de la caisse d'escompte. Écoutons encore Chévétel :

"Sans le refuser positivement, je ne voulus point me charger de cette seconde commission, en lui observant que, puisqu'il était sur les lieux, il pouvait bien la remplir lui-même. Je lui indiquai le banquier qui avait fait le premier échange ; il s'y présenta ; mais celui-ci lui observa d'abord que l'échange n'était plus le même et finit par refuser tout net de prendre les billets à n'importe quel prix. Je n'ai appris que depuis les motifs de ce refus. Les billets venaient de Calonne. Ils étaient bien les mêmes que ceux de la caisse d'escompte, fabriqués avec la même planche etc... mais ils étaient faux, à raison de leurs numéros et de je ne sais quelle autre formalité. Fontevieux s'adressa alors aux agitateurs du Palais-Noyal, et finit par les échanger en perdant énormément".

(1) - Fontevieux avait servi en Amérique sous les ordres de La Rouërie avec qui il était resté très lié. Il remplissait alors un rôle d'agent de liaison avec des missions fréquentes de courrier entre Coblenz et la Bretagne.

Il est probable que Fontevieux crut, lui aussi, à l'appartenance de Chévétel à la conjuration et lui livra quelques secrets qu'il aurait mieux fait de garder pour lui. Son interlocuteur fit preuve de plus de discrétion, mais commença à penser que l'action de La Rouërie n'était pas une simple utopie et qu'une importante force politico-militaire d'opposition se mettait en place en Bretagne.

Le hasard voulut alors que Chévétel, à l'été 1792, dût se rendre en Ille-et-Vilaine où l'appelaient des affaires familiales. Était-ce une question d'héritage ? Allait-il simplement rendre visite à ses proches qu'il n'avait pas vus depuis longtemps ? On ne sait. Il fut, en tout cas, certainement heureux, par ce retour aux sources, par ce contact avec son père dont il appréciait la rectitude de jugement, de prendre le pouls de l'opinion publique bretonne, de connaître les réactions "de la France profonde". On verra plus tard comment il eut toujours à cœur de se tenir exactement informé de la situation politique et de s'imprégner de l'atmosphère de son pays natal. Toujours est-il qu'il était en Bretagne en juillet.

Il n'avait pas dépassé Laval qu'il connaissait déjà par un avocat de ses amis, et bientôt par la rumeur publique, "la découverte des projets de La Rouërie, le siège et la prise de son château, sa fuite et l'obligation où il était de se cacher"⁽¹⁾. Chévétel chercha alors à le rencontrer. Ayant appris que le marquis séjournait dans la région de Saint-Malo sous le nom de Millet, il se rendit en août d'abord à La Tutenais chez Madame de Saint-Gilles (La Rouërie s'y était en effet réfugié quelque temps, mais venait d'en partir), puis à La Fesse-Ringant (entre Saint-Malo et Cancale) chez Desilles, le trésorier de l'Association. Ce dernier l'accueillit avec joie et lui exprima sa gratitude pour les services rendus dans les affaires de change. Il favorisa en outre une entrevue avec La Rouërie dans sa propre demeure.

Les deux amis furent heureux de se revoir, quelles que fussent les opinions qui les séparaient ? Le marquis connaissait déjà les fréquentations de Chévétel à Paris (il en avait même eu confirmation par l'avertissement d'un observateur, Pentavice), mais le savait loyal et lui parla ouvertement de ses projets, dans la certitude où il était du prochain succès des royalistes et de l'effondrement du gouvernement révolutionnaire. Il proposa à son ami⁽¹⁾ d'entrer dans son association, y insista fortement, lui dit qu'il devrait rougir d'être associé avec des monstres, se plaignit en passant de la lenteur des Princes et de la perfidie des émigrés qui étaient jaloux de lui, surtout de Rothezel alors en station à Jersey et qui, sous

(1) - Extraits du récit de Chévétel.

prétexte de prudence, retenait un envoi d'armes à lui destiné. Il attendait avec impatience le retour de Fontevieux, toujours auprès des Princes, et celui de Pontavice qui était en observation à Paris".

Fidèle à sa réserve habituelle, Chêvetel se contenta de présenter quelques objections destinées, mais en vain, à faire réfléchir son interlocuteur, à qui il ne cacha nullement "qu'il entendait continuer à servir la cause de la liberté" (1).

Cette discussion franche et loyale laissa les deux amis camper sur leurs positions, têtus comme de vrais Bretons qu'ils étaient l'un et l'autre, mais sans que leurs divergences d'opinions portent atteinte à leur mutuelle affection.

Notre docteur revint à Paris le 2 septembre, pour y trouver un changement politique d'une extrême importance.

Une réaction de colère et de défense devant le manifeste de Brunswick et l'invasion ennemie a électrisé le pays. La journée du 10 août a entraîné l'arrestation du roi, jugé complice de l'étranger, son internement au Temple, un changement de gouvernement... et la nomination de Danton comme ministre de la Justice.

Chêvetel, patriote avant tout, et sensible lui-même à l'enthousiasme qui soulève la nation, ne crut pas devoir cacher à Danton ce qu'il venait d'apprendre en Bretagne. En la conjoncture, la matière était trop grave pour être passée sous silence. On peut comprendre de son témoignage qu'il se refusa à traiter le sujet devant Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine, présents dans le bureau du ministre quand il y entra; mais il attendit d'être seul avec son ami pour lui exposer ses craintes.

Il savait que Danton, sous ses airs de matamore, cachait une saine vue des choses et un solide bon sens, et qu'il saurait apprécier le degré de gravité de la menace venant de l'Ouest, au moment où les armées ennemies étaient en France. Il savait aussi que Danton n'était pas un sectaire (il sera même, plus tard, un "indulgent", ce qui le conduira à l'échafaud) et qu'il admettrait peut-être de transiger avec la conjuration pour n'avoir pas à lutter sur les deux fronts.

Chêvetel plaida-t-il la cause de La Rouërie? Fit-il miroiter à Danton la possibilité de rallier cet homme qui avait si souvent donné l'exemple de la bravoure et du patriotisme? Fit-il état des réserves (pour ne pas dire du mépris) que le marquis avait, par deux fois, manifesté devant lui à l'égard des émigrés? Nous ne pouvons là-dessus que faire des conjectures.

(1) - Extrait du récit de Chêvetel.

Une seule chose est sûre : Chêvetel sortit du bureau avec une lettre manuscrite de Danton, dont voici le libellé (1) :

" Si tout ce que le porteur de la présente m'a dit des dispositions de Monsieur de La Rouërie et de la Bretagne a quelque fondement, j'estime que, pour sauver la France du mauvais pas dans lequel on l'a engagée, les hommes qui ne veulent pas la ruine du pays doivent se réunir dans un commun effort. Il ne s'agit plus ici de discussions de principes plus ou moins contestables; il faut sauver le trône constitutionnel et l'intégrité du territoire. Dans le cas probable où la Bretagne pourrait offrir quelque réalité à un mouvement combiné sur ces bases, j'autorise le porteur de la présente à traiter en mon nom et en celui de mes amis qui, comme moi, ne veulent pas s'enfoncer jusqu'au fond de l'anarchie".

Conçoit-on l'importance d'une telle missive? Elle a cependant paru invraisemblable à Lenotre parce qu'elle contrariait sa thèse. Il est bien obligé d'en admettre l'existence (2), mais laisse entendre que c'est Chêvetel qui l'a lui-même fabriquée pour tromper son interlocuteur. Cette allégation ne résiste pas à l'examen : quel besoin Chêvetel aurait-il eu de se compromettre ainsi? C'eût été pousser vraiment loin le machiavélisme. S'il n'était qu'un indicateur, et non un négociateur, il devait au contraire rester dans l'ombre au lieu de se mettre en avant en se vantant de son amitié avec Danton. De plus, quel risque grave ne courait-il pas si l'on reconnaissait que cette lettre était un faux!

Si cette lettre est authentique par contre, ce qui semble évident, quelle perspective n'offrait-elle pas à La Rouërie, avec qui un représentant du gouvernement (et non des moindres) acceptait de négocier!

En toute objectivité, il est au moins permis de se demander si, en l'écrivant, Danton était vraiment sincère ou s'il ne voulait pas, tout bonnement, jeter le trouble dans l'esprit de ses adversaires bretons. Hypothèse assez peu plausible au demeurant, car elle s'accorderait difficilement avec le blanc-seing remis à Chêvetel pour la négociation et placerait ce dernier dans une situation fautive.

En tout cas, quelles qu'aient pu être les pensées et arrière-pensées de Danton, on peut tenir pour certain que notre docteur partit plein de confiance pour mener à bien la délicate mission qui lui était confiée, et que c'est avec enthousiasme qu'il apporta, dès le 8 septembre, à La Fosse-Hingant, ce document plein de promesses.

(1) - Texte cité par Th. Moret dans son "Histoire des guerres de l'Ouest".
 (2) - Il en cite d'ailleurs lui-même le texte dans son livre, l'authentifiant ainsi en quelque sorte.

La Rouffrie, à la grande déception de Chèvetel, n'envisagea nullement d'accepter la négociation. Pour lui, l'attitude de Danton n'était qu'un aveu de faiblesse. Et il s'en félicita d'autant plus ouvertement que la lettre s'accompagnait d'un pouvoir délivré à Chèvetel "qui lui donnait la haute main sur les troupes régulières de la contrée, en lui permettant de les déplacer à son gré et d'écarter ainsi toute résistance à sa marche sur Paris"⁽¹⁾. La Rouffrie y vit un appui inespéré et, dans son enthousiasme, il proposa aussitôt à Chèvetel de participer au Conseil de l'Association alors réuni.

Ce n'était pas la première fois que notre docteur se voyait ainsi sollicité par son ami. Jusqu'à présent il avait toujours refusé de s'engager à ses côtés, ne cachant nullement vers qui allaient ses sympathies. Or cette fois, chose surprenante, il accepta l'offre qui lui était faite.

Arrêtons-nous quelques instants pour tenter d'analyser la raison d'une telle décision, qui devait avoir de si lourdes conséquences.

Ce n'est certainement pas par conviction que Chèvetel entendait rallier ainsi le camp des conjurés. On connaît trop ses idées politiques pour penser qu'il ait pu les renier subitement.

Ce n'est pas non plus par respect humain... n'osant pas, devant tous les principaux conjurés, refuser ouvertement de leur apporter son aide. Chèvetel avait toujours montré suffisamment de caractère, en particulier dans ses précédentes entrevues avec La Rouffrie, pour qu'il soit permis de ne pas croire à une telle faiblesse de sa part.

Alors, pourquoi n'a-t-il pas refusé, purement et simplement, l'offre qui lui était faite et demandé à se retirer? Son acceptation n'était-elle donc qu'un trompe l'oeil?

On peut en effet le penser tout en se perdant en conjectures sur les véritables raisons qui l'ont poussé :

- Curiosité d'en savoir plus?

- Orgueil, à l'idée de jouer un rôle sortant de l'ordinaire et de pouvoir se vanter auprès de Danton des résultats obtenus?

- Patriotisme? Devant la menace que représentait pour le pays la poursuite de la conjuration, estimait-il de son devoir de la contrôler par sa présence?

- Dégout de voir échouer sa démarche de bons offices?

- Ou bien, tout bonnement, soucieux de ne pas rompre les ponts, tout en espérant un revirement de La Rouffrie?

(1) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouffrie ..."

Chacun de ces facteurs a dû jouer, plus ou moins, dans la décision instantanée qu'il lui a fallu prendre; mais c'est la dernière explication qui semble la plus plausible et la plus logique. C'est celle qui correspond le mieux à ce que nous connaissons de son caractère, ce désir de conciliation qu'il avait déjà montré dans l'affaire Marat, qu'il montrera en bien d'autres circonstances, et qui lui faisait éviter toutes les occasions de conflit, les confrontations brutales, les heurts violents.

Sans doute pensait-il avoir conservé assez d'influence sur le marquis pour parvenir à modérer son action. Connaissant parfaitement le caractère exalté de son ami, il ne désespérait pas de l'amener petit à petit à une plus saine conception des choses et d'empêcher ainsi l'irréversible. Mais il lui fallait pour cela le garder en confiance et accepter son offre. Et c'est ainsi qu'il s'engagea imprudemment dans un double jeu dont il ne voyait pas alors toutes les conséquences possibles. N'était-il pas, pour le moins, présomptueux de sa part de penser qu'il pouvait ainsi renverser la tendance et faire, à lui seul, avorter la conjuration? L'avenir allait lui donner l'occasion de regretter amèrement d'avoir conçu aussi légèrement un projet si aventureux et qui devait bientôt lui faire frôler la catastrophe.

Sans perdre de temps, le conseil de l'Association, se répartissant les tâches, chargea son nouveau membre d'une mission à Jersey. Il s'agissait de hâter l'envoi des armes et des munitions que le comte de Botherel y avait rassemblées : 1 000 fusils, 6 canons, 4 000 gargousses, 4 000 boulets, 10 000 cartouches.

Chèvetel embarqua à Saint-Malo et gagna Saint-Hélier où il trouva un Botherel très réticent et peu pressé de mettre ce matériel à la disposition de La Rouffrie qu'il jalousait, car il aspirait à prendre lui-même le commandement des troupes royalistes de Bretagne. Qui plus est, le gouverneur de Jersey mit l'embargo sur le navire chargé d'armes. Chèvetel ne souhaitait évidemment pas le succès de sa mission qui aurait conforté La Rouffrie dans ses projets, et cet embargo servait ses plans. Bien qu'il n'y fût pour rien (quelle influence aurait-il pu avoir sur les autorités britanniques?), il s'en attribua pourtant ultérieurement le mérite (dans son rapport du 24 janvier 1793) auprès du Comité de Sécurité Générale, dans le but évident de se faire valoir et de prouver son "efficacité républicaine".

En fait, si l'on en croit de Beauchamp, c'est Botherel en personne qui intrigua pour obtenir des Anglais un embargo provisoire sur les armes qu'il se réservait pour lui-même.

Mais, lorsque notre docteur revient sur le continent, à la fin du mois, il trouve les membres de l'Association plongés dans la consternation la plus profonde : la coalition vient d'être battue en Argonne .

A Valmy, le 20 septembre, Dumouriez et Kellermann ont donné un coup d'arrêt à Brunswick . Les troupes prussiennes, surprises par une résistance inattendue, et surtout souffrant de dysenterie généralisée⁽¹⁾, refluent en désordre . L'armée des émigrés, encore plus atteinte et complètement démoralisée, est en pleine débandade . Le témoignage de Chateaubriand est éloquent sur ce point .

Le récit de cette catastrophe circule vite en Bretagne et jette le désarroi dans les esprits . Il ne pouvait plus être question de suivre le projet initial . D'ailleurs une lettre de Calonne, apportée par Fontevieux venu de Champagne à francs-étriers et reçue dans les derniers jours de septembre, prescrivait à La Rouërie de "différer de se montrer" et d'attendre le mois de mars 1793 pour "agir en grand" .

Le marquis ne voulait pourtant pas s'avouer vaincu sans combat . "Il cherchait à se persuader que ses chances restaient entières et qu'il était assez fort pour agir avec le seul concours de ses affiliés"⁽²⁾ . Mais ces derniers ne partageaient pas cet espoir insensé . A la convocation des chefs de l'Association à La Fosse-Hingant le 1^{er} octobre, un tout petit nombre seulement répondit présent . Seuls les plus fidèles étaient là : Desilles, Dubuat de Saint-Gilles, Fontevieux, Chêvetel, Thérèse de Moëllien ... Et lorsque La Rouërie proposa la prise d'armes pour le 10 octobre, seule sa cousine acquiesça . Les autres se montrèrent d'avis "de remettre la levée des drapeaux à une date indéterminée"⁽²⁾, ce à quoi La Rouërie dut consentir, la mort dans l'âme .

Qui plus est, tous (y compris Chêvetel) conseillèrent à leur chef de se retirer à Jersey en attendant . La Rouërie, toujours fidèle à son personnage, refusa fermement de quitter le pays . Il congédia les conjurés, "passa la Rance et s'enfonça dans le cœur de la Bretagne"⁽²⁾ .

(1) - Les pluies de septembre, les nuits fraîches, et surtout l'abus des raisins de Champagne encore verts, provoquèrent chez les soldats une véritable épidémie .

(2) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouërie ..."

CHAPITRE VII

LE CAS DE CONSCIENCE DE CHÊVETEL

Trois jours après la réunion de La Fosse-Hingant, Chêvetel est à Paris et se présente chez Danton pour lui faire un compte-rendu de sa mission . Pour lui, le danger venant de l'Ouest est écarté puisque la conjuration a avorté . La négociation peut en être facilitée pour un ralliement de La Rouërie et il est tout disposé à s'entremettre à cette fin .

Mais il trouve un interlocuteur transformé par sa victoire . La coalition est dispersée . La conjuration bretonne ne paraît plus dangereuse . Dans ces conditions, il n'est plus question à ses yeux d'entamer des pourparlers avec quiconque . La volte-face de Danton est complète . Son premier soin est d'informer le Comité de Sécurité Générale des renseignements fournis par Chêvetel (lequel se refuse à tout rapport direct, écrit ou oral)⁽¹⁾, et, d'accord avec le Comité, il décide d'utiliser son acolyte pour garder le contact avec la conjuration, tandis qu'un agent d'exécution agira, sur renseignements de Chêvetel, pour arrêter les coupables .

Les ordres sont immédiatement donnés en ce sens et, sans même avoir été consulté, Chêvetel se trouve chargé d'une mission particulièrement lourde et bien différente de la précédente . Le voilà pris au piège !

(1) - Cf le récit de Chêvetel : "Je rendis un compte exact et détaillé, mais verbal, à Danton de ce que j'avais vu et appris . Danton fut vivement frappé de mon rapport et m'engagea à aller faire ma déclaration au Comité de Sécurité Générale . Je le refusai tout net " .

Note de l'auteur : On voit ici les réticences du docteur, qui commence à regretter l'imprudence de sa conduite .

S'il refuse cette mission, il sera suspect aux yeux du gouvernement et sera arrêté comme complice de La Rouërie. S'il l'accepte, il trahira ses amis de Bretagne et les livrera au bourreau.

Il dut peser avec angoisse les deux termes de l'alternative. Maintenant que le Comité a décidé d'employer la manière forte, il n'y a plus, contrairement à ses souhaits, d'accommodement possible entre les partis. Notre docteur doit donc faire un choix... et celui-ci ne fait pas de doute. Même si ses sentiments d'affection pour La Rouërie, qui l'ont déjà mené si loin, restent intacts, il ne peut évidemment approuver une action qui n'est que trahison envers la nation, intelligence avec l'ennemi. De là cependant à jouer auprès de son ami, comme en le lui impose, un rôle d'espion qui lui répugne, à livrer celui qui lui est cher, il y a un fossé qu'il se refuse à franchir. Quel cas de conscience que le sien ! Comment va-t-il faire pour se tirer de ce mauvais pas ?

Un motif d'espoir lui reste néanmoins : l'ajournement, sine die, de l'ordre du soulèvement. Peut-être sera-t-ce le premier pas vers l'apaisement. Peut-être La Rouërie abandonnera-t-il définitivement ses projets devenus irréalisables. Ne rien brusquer, donc. Ne pas créer l'irréparable. Il n'est que de gagner du temps et peut-être le feu s'éteindra-t-il de lui-même.

Mais, pour l'instant, il n'est pas question de désobéir au Comité de Sécurité Générale et à la Convention (1).

C'est pourquoi il reprend, dès le 7 octobre, le chemin de la Bretagne, en compagnie de l'agent chargé officiellement de la mission, un certain Lalligand (2). Ce dernier n'est qu'un sbire de bas étage, vantard, incapable et véreux, ancien condamné pour fausse monnaie, mais que sa parenté avec le conventionnel Basire a fait choisir pour cette fonction qui le remplit d'orgueil. Chèvètel le méprise, mais est bien obligé de le ménager.

(1) - L'Assemblée Législative s'était séparée le jour même de la victoire de Valmy, laissant place à la Convention. Le premier soin de celle-ci fut de proclamer la République.

(2) - Chèvètel et Lalligand accomplirent cette mission sous les noms d'emprunt respectifs de Latouche et de Morillon. Ces pseudonymes, imposés par le Comité de Sécurité Générale, étaient sans doute destinés à masquer, vis-à-vis de la conjuration bretonne, leur vraie personnalité et l'importance de leur rôle. Les avantages qu'ils tiraient de ce semi-incognito sont loin d'être évidents. Par contre, certains chroniqueurs contemporains en ont été abusés et n'ont pas toujours identifié sous leurs véritables noms les envoyés du gouvernement.

Laissant Lalligand à Saint-Servan, Chèvètel rejoint, dans la clandestinité, les chefs de la conjuration et trouve inopinément, grâce à eux, une solution provisoire à son problème. La Rouërie leur a en effet suggéré d'envoyer auprès des Princes deux émissaires chargés de leur rendre compte de la situation en Bretagne. Voilà la planche de salut pour Chèvètel, qui se propose pour cette mission et se trouve désigné en compagnie de Fontevieux.

Ainsi va-t-il pouvoir s'éloigner pendant assez longtemps d'un terrain brûlant et espérer voir les difficultés s'aplanir d'elles-mêmes en son absence. Ayant prévenu Lalligand de ses intentions et fait miroiter à ses yeux, pour le faire patienter, les résultats magnifiques qu'il pourrait tirer des renseignements pris au coeur même de la Contre-Révolution; il s'embarque pour Jersey dès le 13 octobre.

Sur un observateur impartial, ce brusque départ de Chèvètel loin du théâtre de la mission qui lui était confiée ressemble fort à une dérobade. Il n'y a pas d'autre explication possible à son comportement, qui démontre sans conteste son désir de temporiser, d'éloigner l'échéance des décisions difficiles, de gagner du temps à tout prix.

De fait, notre docteur devait rester plus de trois mois à l'étranger, ne se pressant pas, et pour cause, de revenir en France rendre des comptes à quiconque.

La relation de son voyage écrite, nous l'avons vu, en 1806; passe volontairement sous silence quelques-uns des épisodes connus pourtant par ses rapports à Danton; et il ne faut pas prendre au pied de la lettre les jugements qu'il porte sur les choses et les gens treize ans après les faits, et dans un contexte combien différent !

Certaines parties de son témoignage méritent cependant toute notre créance. Ainsi sa description de l'atmosphère régnant chez les émigrés :

"En débarquant à Douvres, je trouvai cette ville encombrée d'émigrés bretons qui avaient quitté inopinément l'armée royale au premier ordre qu'elle avait eu de rétrograder. Tous ceux que je vis me parlèrent des projets de La Royrie et les connaissaient parfaitement, mais aucun ne voulut aller le rejoindre, et n'étaient pas faits, disaient-ils, pour servir sans un sou. Beaucoup se rendaient auprès de leurs vieux parents qui étaient à Jersey ou à Guernesey, les autres comptaient attendre les événements en Angleterre".

Quant au long récit de ses entretiens avec Calonne à Londres, son authenticité ne fait aucun doute. Alphonse de Beauchamp l'a d'ailleurs repris à peu près intégralement dans l'édition 1809 de son livre. Il soulignait surtout les embarras financiers de l'émigration : Calonne était à ce moment en résidence surveillée pour dettes, ayant poussé le dévouement jusqu'à la maladresse en se portant caution pour le Comte d'Artois absolument insolvable. Il ne cacha nullement à Chêvetel les difficultés de la situation :

"Les Princes ne peuvent subvenir à l'entretien de leur armée ... Ils sont dans ce moment à Liège, dans le plus cruel embarras, obligés de licencier tous les braves qui avaient volé à leur secours et sont eux-mêmes réduits à la plus affreuse pénurie".

Calonne expliquait comment il avait entrepris la fabrication de faux assignats pour tenter de résoudre le problème financier.

Il commentait, sans s'étonner de leurs contradictions, les ordres donnés à La Rouërie : "redoubler de zèle, mais surtout éviter un éclat avant d'être sûr du succès".

Il soulignait, et déplorait, la jalousie de Botharel envers le commandement donné au marquis.

Il ne cachait pas enfin ses critiques envers certains émigrés : "Ce n'est pas de Messieurs de Noblesse dont nous avons besoin, mais bien d'un homme audacieux et qui donne quelque chose au hasard".

Bref, le tableau dressé par Calonne démontrait l'impuissance de l'émigration et avait tout du constat de faillite.

Cet aspect très pessimiste des choses fut bientôt corroboré par Fontevieux, arrivant d'Aix-la-Chapelle où il avait laissé le Comte d'Artois qui fuyait devant l'armée française, et annonçant la dissolution complète de l'armée des émigrés.

Chêvetel crut alors devoir s'informer par lui-même. Il gagna Ostende et Bruxelles, puis Liège où il rencontra le Prince. Celui-ci approuva pleinement le plan d'insurrection projeté et la date du 10 mars proposée pour la prise d'armes en Bretagne ; mais ses réticences à payer de sa personne et son impossibilité du moindre financement rendaient bien creuses toutes ses bonnes paroles.

Notre docteur devait justifier la durée, surprenante aux yeux de ses commanditaires, de sa mission. Aussi leur adressa-t-il quelques rapports pour les faire patienter. On a retrouvé ceux qu'il adressa à Danton⁽¹⁾.

(1) - En fait, Danton n'était plus ministre à cette date, et c'est Garat qui prit connaissance des lettres de Chêvetel.

Par contre, mais cela n'a rien d'étonnant, on ne trouve plus trace de ceux qu'il a dû rédiger, en commun avec Fontevieux, à l'intention de La Rouërie. On imagine que ces derniers ne devaient pas être très optimistes. Peut-être Chêvetel espérait-il, par un exposé réaliste de la situation, décourager son ami d'une entreprise manifestement vouée à l'échec.

Les comptes-rendus qu'il s'arrangea pour faire parvenir à Paris dans le plus grand secret étaient beaucoup plus explicites, et le rédacteur n'avait pas à se forcer pour décrire la nullité de cette "cœur du roi Pétaud" qui avait déjà tant déçu le marquis. Il y ajoutait, pour prouver sa conscience professionnelle, une liste des personnes rencontrées à Londres, Liège ou ailleurs. Il est évident que, pour lui, ces ennemis de la patrie ne méritaient aucune indulgence. Car il faut bien se rendre compte que, s'il cherchait à ménager La Rouërie, s'il éprouvait quelque estime pour ses amis bretons égarés⁽¹⁾, Chêvetel ne pouvait avoir que mépris pour ces émigrés rétrogrades, défenseurs d'une politique d'un autre âge et stipendiés par les ennemis de la France. Néanmoins, sa dénonciation ne tirait guère à conséquence, les noms des émigrés étant déjà bien connus du gouvernement français... et les intéressés étant parfaitement à l'abri à l'étranger.

Leur mission ne pouvant se prolonger davantage, Fontevieux et Chêvetel se séparèrent dans la dernière décade de janvier 1793. Le premier s'embarqua à Ostende. Le second se rendit à Paris, où il rédigea son dernier rapport le 24 janvier... Louis XVI venait, trois jours auparavant, de monter sur l'échafaud !

Mais l'exécution du roi n'est pas la seule nouvelle importante qu'apprend Chêvetel, dont le calcul s'avère exact. Les trois mois gagnés par lui vont le sauver. Les événements se sont précipités en son absence et vont lui permettre de quitter le premier plan de la scène où il s'est fourvoyé. Et ce sauvetage va s'accomplir aux moindres frais... Four lui-même tout au moins. D'autres, malheureusement, vont payer la note de leur tête ; et c'est ce que l'Histoire a peine à lui pardonner.

(1) - Note de l'auteur : Nous verrons, au dernier chapitre de ce livre, le jugement, étrangement modéré pour l'époque, qu'il porta bientôt sur ceux "qui ont le courage de leurs opinions et restent fidèles à leurs convictions".

CHAPITRE VIII

LE DRAME

Depuis trois mois, La Rouërie séjournait dans les Côtes-du-Nord, errant de cachette en cachette, de ferme en château, couchant parfois à la belle-étoile, jamais plus de deux jours dans le même endroit. Il prenait quelques contacts avec ses chefs de section de la région Dinan-Lamballe, mais ressentait bien la désaffection de chacun, et le découragement commençait à s'emparer de lui. Il n'était plus véritablement qu'un proscrit, que les Bleus pourchassaient sans répit... sans parvenir cependant à retrouver sa trace.

Le 12 janvier 1793, il se présenta en pleine nuit au château de La Guyomarais (entre Plancoët et Lamballe) où il avait déjà plusieurs fois trouvé asile ; mais ce fut pour s'y aliter presque immédiatement. Tombé de cheval dans un fossé, trempé par une pluie d'hiver glacée, il était fiévreux et à bout de forces. L'un de ses compagnons était gravement malade. Il espérait n'avoir besoin que de quelques jours pour que l'un et l'autre se remettent, mais c'est son mal qui prit subitement, le 18 janvier, des proportions inquiétantes. Un médecin ami de la famille La Guyomarais le soigna énergiquement. Malheureusement, la menace d'une perquisition par les patriotes de Lamballe, le 24 janvier, obligea à le transporter d'urgence, en pleine nuit, dans une cachette hors du château jusqu'au départ des soldats. Il prit froid de nouveau, fut pris d'une fièvre très violente qu'aggrava brutalement le choc que lui causa la nouvelle de l'exécution de Louis XVI... et mourut dans la nuit du 29 au 30 janvier. Chafner et Fontevieux, qui l'avaient rejoint quelques jours plus tôt, furent témoins de son décès.

Ainsi disparut, à l'âge de 43 ans, un personnage hors du commun. Ben, généreux, sensible, aimé de tous ceux qui l'ont approché et notamment du petit peuple paysan au sein duquel il trouva les plus dévoués de ses partisans, estimé de ses adversaires eux-mêmes pour sa loyauté et la droiture de son caractère, brave jusqu'à la ténacité, fidèle jusqu'à la mort à ses idées et à ses principes⁽¹⁾, il méritait certainement mieux que la pénombre dans laquelle l'Histoire officielle l'a laissé.

0 0
0

La famille La Guyomarais, atterrée par l'événement, s'empressa de procéder, aussi discrètement que possible, à l'inhumation et de faire disparaître au maximum les traces du séjour du marquis au château. Cependant, les dossiers les plus importants que transportait La Rouërie, correspondance avec le Comte d'Artois, pouvoirs reçus de lui, commissions en blanc, inventaire des armes, récépissés divers, ne furent pas détruits, mais expédiés à la Fesse-Hingant chez le trésorier Desilles.

Par ailleurs, beaucoup trop de gens, et parmi eux plusieurs domestiques plus ou moins sûrs, avaient pu se rendre compte, sinon de tous les événements et de la véritable identité des visiteurs, du moins de beaucoup d'allées et venues suspectes. La Guyomarais restait à la merci d'une nouvelle visite domiciliaire et d'une enquête un peu poussée.

Entre temps, la gravité de l'état du marquis avait été révélée à ses proches. Nous avons vu que Chafner et Fontevieux s'étaient empressés de le rallier. Sa cousine et intime, Thérèse de Moëllien, alors à Fougères, lança pour sa part aussitôt un appel au secours au docteur Chèvètel, en qui elle avait toute confiance, lui demandant de venir de toute urgence soigner son ami.

Sa lettre atteignit Chèvètel peu de temps après son retour à Paris, donc dans les tout derniers jours de janvier. A cette date, La Rouërie était déjà mort, mais Chèvètel n'en savait évidemment rien. Au nom de la vieille amitié qui les liait, il ne pouvait pas ne pas répondre à cet appel. Et le zèle qu'il manifesta pour partir aussitôt en Bretagne, sans en révéler la véritable cause, ne put qu'impressionner favorablement le Comité de Sécurité Générale, qui avait montré précédemment quelque humeur de la longueur anormale de son séjour à l'étranger.

(1) - Sur la croix qui ornait sa tombe, dans les bois de La Guyomarais, figuraient les hermines de Bretagne et les lis de France, avec cette inscription : "Le mal qui l'emporta fut la fidélité".

Non seulement le Comité autorisa son départ dès le 1^{er} février, mais il lui donna pleins pouvoirs, ainsi qu'à Lalligand, "pour requérir la force armée, disposer des officiers de police et magistrats, et ordonner telles arrestations qui leur conviendraient", notamment celles de La Rouërie, Botharel et Fontevieux (nommément cités).

Comme pour sa mission précédente, Chèvetel était donc "surveillé" par Lalligand. Qui plus est, leurs résultats antérieurs ayant paru bien piètres, le Comité expédia discrètement à leur suite un policier chevronné, du nom de Sicard, chargé, au premier soupçon de trahison, de faire arrêter l'un et l'autre et de se substituer à eux dans l'exécution de leur mission. Chèvetel avait donc à jouer serré s'il ne voulait pas prendre en prison la place des conjurés qui échapperaient à ses "collaborateurs".

Disons tout de suite que, se voyant filé, il s'arrangea pour semer Sicard, qui perdit sa trace au Mans. Le policier vit ses soupçons se confirmer et en rendit compte immédiatement au Ministre. Chèvetel déposa ensuite Lalligand à Saint-Servan, en lui disant qu'il lui ferait parvenir des renseignements dès que possible. Après quoi, il gagna, une nouvelle fois, "le marquis" pour se mettre en quête du lieu où rejoindre La Rouërie.

Il était le 15 février à Fougères, mais n'y retrouva pas Thérèse de Moëllien; Il se rendit le 16 à La Tutenais chez les Dubuat de Saint-Gilles, qui ne purent lui fournir aucun renseignement. Ses recherches étant vaines, il revint le 18 à Saint-Malo, non pas pour y prendre contact avec Lalligand, mais pour faire, en catimini, une demande de passeport. Lalligand l'apprit et fut à son tour persuadé que Chèvetel le trahissait et se disposait à disparaître. Il n'est pas impossible que telle ait été son intention devant la situation inextricable dans laquelle il se trouvait. Mais le 19, à La Fosse-Hingant, il apprenait enfin avec certitude, de la bouche même de Desilles, le décès du marquis et son inhumation clandestine à La Guyomarais.

Cette nouvelle lui causa naturellement un choc. La mort d'un ami cher, même si des différends peuvent vous séparer, est toujours douloureuse. Mais en même temps, et c'est terrible à dire, il dut éprouver "un lâche soulagement".

En effet, La Rouërie disparu, la partie principale de sa mission se trouvait automatiquement annulée. Quant aux deux autres "individus poursuivis", Botharel était à l'abri à Jersey et Fontevieux reparti à Paris où il se dissimulait. Il n'y avait donc plus de suspect à arrêter en Bretagne.

Chèvetel pensa, en toute logique, que la menace qui pesait sur lui s'estompait et qu'il n'avait plus besoin de se cacher. Il lui suffisait de fournir la preuve du décès du marquis, qui satisferait sans doute Paris.

Il revint donc trouver Lalligand à Saint-Servan le 23 février, lui indiqua la piste de La Guyomarais et se retira lui-même à la Fosse-Hingant en attendant la suite des événements.

Ce faisant, il livrait tout de même à la justice les châtelains qui avaient hébergé La Rouërie. A sa décharge, remarquons toutefois qu'il ne les connaissait nullement et n'avait aucune obligation particulière envers eux, donc aucune raison spéciale de les protéger (comme il l'avait fait pour le marquis). Par ailleurs il pouvait penser qu'il ne s'agissait que de suspects de deuxième ordre, à qui leur faible degré de culpabilité ne faisait courir que des risques minimes. Aucun des principaux conjurés ne se trouvait menacé.

Néanmoins les faiblesses du personnage sont mises ici en évidence : Chèvetel n'avait rien d'un héros cornélien. Il n'éprouvait nul désir de se sacrifier pour sauver des personnes qui lui étaient étrangères et préférerait les voir inquiétées plutôt que de monter lui-même sur l'échafaud. Car tel était le dilemme, sa tête étant en jeu. Comment lui jeter la pierre ? Qui, à sa place, eut agi autrement ? Il était vital pour lui que l'affaire se sût par son intermédiaire et non fortuitement, par exemple à la suite d'indiscrétions de domestiques qui n'auraient pas manqué, tôt ou tard, de compromettre leurs maîtres. Ce sont d'ailleurs les bavardages après boire de l'un d'eux, le jardinier Perrin qui avait creusé lui-même la tombe du marquis, qui allaient permettre à Lalligand de découvrir, le 26 février, le cadavre de La Rouërie.

Car Lalligand intervint aussitôt, et la perquisition à La Guyomarais donna tous les résultats escomptés, y compris la preuve formelle de la mort du marquis, dont le corps fut exhumé et la tête coupée promenée au bout d'une pique dans les rues de Lamballe. Tous les habitants du château, châtelains et domestiques (hormis les deux plus jeunes enfants La Guyomarais), ainsi que quelques proches parfaitement innocents, furent immédiatement arrêtés et incarcérés à Lamballe puis à Rennes.

Lalligand, fort satisfait de lui-même, adressait au ministre (en l'occurrence Lebrun, ministre des Affaires Etrangères et rapporteur de l'affaire de Bretagne), le 2 mars, une lettre triomphante dans laquelle il se vantait d'avoir "porté le coup de la mort au parti aristocratique". Bon prince, il ajoutait cependant un post-scriptum : "Il n'y a rien à reprocher à Chèvetel. Il a bien été".

S'il avait connu cette appréciation, notre docteur aurait certainement poussé un gros soupir de soulagement. Il se morfondait lui-même, pendant ce temps, à La Fosse-Hingant, ignorant s'il devait, ou non, prendre le large.

Quand il apprit, le 2 mars, les premiers résultats de Lalligand, il fut rassuré pour ce qui le concernait... mais comprit la menace qui pesait sur

ses hôtes. Aussi favorisa-t-il la fuite de Desilles⁽¹⁾, de loin le plus compromis, qui gagna Rothéneuf où il put s'embarquer pour Jersey.

Il n'était que temps. Le lendemain 3 mars au matin, Lalligand surgit à La Fosse-Hingant et met en état d'arrestation toutes les personnes présentes, y compris Chêvetel, bien entendu. La perquisition aussitôt entreprise permet de découvrir le dossier de La Rouërie venu de La Guyonnière et très mal caché⁽²⁾. Les plans détaillés de la conjuration tombent ainsi entre les mains des patriotes, mais non la liste des principaux affiliés⁽³⁾. Néanmoins la prise est excellente pour Lalligand qui triomphe une deuxième fois.

Quant à Chêvetel, aussitôt séparé des autres prisonniers, il peut vraiment respirer. Pour achever de se dédouaner auprès des autorités, il adresse au ministre une lettre beaucoup plus mesurée que celle de son acolyte : "Le succès a couronné nos efforts et je me flatte que ma conduite aura votre approbation".

Sorti du guépier dans lequel il s'était fourvoyé, il n'aspire qu'à un peu de repos, loin des responsabilités du genre de celles qu'il a assumées depuis six mois. Il n'éprouve nul besoin de se faire valoir davantage.

Sa discrétion n'est guère imitée par Lalligand. Celui-ci éclate d'orgueil. Tel un imperator romain, il traîne ses prisonniers à sa suite de geôle en geôle jusqu'à Paris. Cela ne l'empêche pas de jouer auprès d'eux le rôle du policier compatissant, en leur laissant entendre qu'il n'est qu'un exécutant et que Chêvetel (qu'il n'hésite pas à calomnier pour mieux se faire valoir) est seul responsable de leur arrestation. Rôle du policier complaisant aussi, puisqu'il va jusqu'à faire disparaître certaines pièces modérément compromettantes pour mieux les abuser (Il n'en accepte pas moins quelque argent "en reconnaissance"). Nous verrons plus tard jusqu'où le mènera ce petit jeu⁽⁴⁾.

(1) - Sicard devait l'en accuser formellement dans un rapport du mois de mars 1793 ; mais le satisfecit de Lalligand le sauva.

(2) - Selon Alphonse de Beauchamp, Lalligand se fit accompagner des demoiselles Desilles pendant toute la durée de la perquisition en épiant discrètement leurs réactions. Et c'est l'émoi manifesté par ces dernières (leur pâleur et leurs mouvements involontaires) à l'approche de la cachette qui permit la découverte du dossier.

(3) - Thérèse de Moëllien, qui en était dépositaire, devait réussir à la détruire avant son arrestation le 25 mars à Fougères.

(4) - Mesdames de Viré et d'Allerac, nées Desilles, furent à ce point abusées par la fausse amabilité de Lalligand qu'elles lui témoignèrent encore, en 1812, une reconnaissance posthume parfaitement imméritée. Elles chargeaient au contraire Chêvetel sans la moindre preuve et uniquement en fonction des dires de Lalligand (Cf leur récit publié dans la Revue de la Révolution de mars 1886).

Chêvetel a regagné très vite la capitale, mais il n'y reste pas longtemps. On concevait que, par pudeur, il n'ait pas voulu paraître au procès... et on ne l'y obligea pas. Mais il fallait tout de même trouver une raison plausible à son absence parmi les témoins à charge, par exemple une mission officielle qui le tint éloigné de Paris. C'est pourquoi, sur la suggestion de Lebrun, le Comité de Sécurité Générale le désigna, le 13 mai, avec un secrétaire du nom de Grenier, pour "parcourir la ci-devant Normandie, y rechercher et pourchasser les conspirateurs, en se concertant avec le conventionnel Prieur de la Côte-d'Or".

Chose curieuse cependant, on ne trouve trace nulle part de cette mission, dont le compte-rendu aurait dû pourtant figurer dans les notes du Comité de Salut Public. Est-ce à dire qu'elle n'a pas eu lieu ? Et néanmoins Chêvetel s'est bien rendu à cette date dans le Cotentin et le Calvados. L'explication se trouve dans sa lettre de 1806 à de Beauchamp. Il y révèle en effet qu'il fut détaché à l'armée des Côtes de Cherbourg (alors commandée par Wimpfen, avec Puisaye sous ses ordres) "pour le service des hôpitaux". C'est donc en qualité de médecin et non de commissaire politique qu'il se rendit en Normandie. Il est permis de penser que Chêvetel, soucieux de se faire oublier quelque temps, refusa une désignation flatteuse, mais trop voyante, tout en cherchant à s'éloigner de Paris en un moment difficile⁽¹⁾.

Il ne pourra cependant pas encore rentrer définitivement dans l'ombre, et nous verrons plus loin les missions que la Convention, fort satisfaite de lui, lui confiera de nouveau, ainsi que la mesure et la modération qui marqueront son action. Mais, pour le moment, il souhaitait, de toute évidence, éviter toute manifestation publique.

Le procès des prisonniers de Lalligand s'ouvrit à Paris le 5 juin. Ils étaient au total vingt-sept accusés, parmi lesquels Fontevieux, arrêté entre temps dans la capitale.

(1) - Cette sage discrétion lui valut sans doute d'éviter de se trouver directement mêlé à l'imbroglie de ce qu'on a appelé l'insurrection fédéraliste de Normandie, qui éclata à ce moment-là et se termina par l'échec de Pacy-sur-Eure le 13 juillet 1793. Chêvetel reconnaîtra cependant plus tard avoir eu des contacts, dans le Calvados, avec Puisaye (dont nous parlerons au chapitre suivant), juste avant la désertion de ce dernier des rangs de la Garde Nationale à ceux de la Chouannerie. Il se fera en outre le défenseur du Général Wimpfen (lourdement compromis dans cette aventure), assurant qu'il avait été calomnié. Il est utile de le citer, car ses déclarations démontrent, une nouvelle fois, l'esprit de conciliation qui a toujours animé notre docteur : "Du reste, Wimpfen se conduisit dans cette affaire avec franchise et loyauté. Il voulait empêcher l'effusion de sang et raccommode tous les partis".

On ne soulignera jamais assez l'importance de cette dernière phrase : "Empêcher l'effusion de sang et raccommode tous les partis". N'est-ce pas là une véritable profession de foi de la part de Chêvetel ?

Il s'agissait là de la première grande fournée du Tribunal Révolutionnaire, qui n'avait pas encore le terrible renom qu'il acquit en l'An II, puisqu'il n'avait encore prononcé, au total, qu'une vingtaine d'exécutions capitales.

Fontevieux mis à part, il n'y avait véritablement que des comparses. Ce terme n'a rien de péjoratif; il s'applique fort bien à ce rassemblement de personnes charitables qui n'avaient fait que porter assistance à un proscrit malade, et d'innocents, parmi lesquels plusieurs femmes, qui avaient eu le malheur de se trouver au mauvais moment au mauvais endroit.

Pas un des présidents de comité, pas un des chefs de section de La Rouërie n'y figurait. Aucun des passeurs que les uns et les autres (Chêvetel y compris) avait utilisés pour gagner Jersey n'avait été inquiété. Desilles était réfugié à l'étranger. Le principal "coupable", La Rouërie, était mort.

Chêvetel pouvait estimer, à juste titre, qu'il avait sauvé le maximum de ses anciens amis et, en toute objectivité, il faut reconnaître que le bilan de son action s'avère le moins cruel qu'il soit possible. Peut-on dire que c'est là l'oeuvre d'un Judas ?

Malheureusement, la Convention était décidée à faire un exemple, et Fouquier-Tinville avait dressé un acte d'accusation particulièrement sévère.

Les débats se déroulèrent cependant, jusqu'au 17 juin, avec une légalité que ne devaient pas connaître ceux des mois suivants. Témoins et défenseurs purent s'exprimer librement; les jurés délibérèrent pendant douze heures, ce qui prouve que le jugement n'était pas rendu d'avance. Mais finalement la raison d'Etat l'emporta, puisque douze condamnés, dont trois femmes, montèrent sur l'échafaud le 18 juin 1793.

Bien que Chêvetel ne puisse être considéré comme directement responsable de leur exécution, les familles des victimes devaient ultérieurement l'accabler. Il y a d'ailleurs beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes dans les Mémoires que les uns et les autres ont écrits, bien des années plus tard. Les calomnies de Lalligand ont aidé à créer la légende et Lenotre a fait le reste.

On peut penser que Chêvetel souffrit, non seulement de voir mourir des innocents, mais aussi et peut-être plus encore de passer pour un traître aux yeux de ses amis bretons. La famille Desilles notamment, après lui avoir témoigné la plus grande sympathie lors de son arrestation simulée⁽¹⁾,

(1) - C'est ici que se place l'épisode, si mal interprété par Lenotre, des 200 louis d'or avancés charitablement par Madame de Viré à Chêvetel au moment de son arrestation à La Poisse-Ringant. Chêvetel remit, bien entendu, cet argent à Lalligand, son chef de mission, et ce dernier n'en rendit ultérieurement qu'une partie à ses victimes, en leur laissant croire qu'il avait eu beaucoup de peine à l'arracher au docteur.

Mises en liberté sous caution, en octobre 1793, grâce à cette somme restituée, Mesdames de Viré et d'Allerac sortirent de prison en bénissant Lalligand et demeurant, plus que jamais, pleines d'indignation envers "le traître et l'esroc Chêvetel".

devait ultérieurement, par une réaction bien humaine et ne disposant plus du témoignage de son chef très tôt décédé (le 23 août 1794 à Jersey), accepter les dires de Lalligand et accuser Chêvetel avec une véhémence rancunière allant jusqu'à l'invéraisemblance.

Ce dernier ne pouvait songer à se disculper tant que pèserait sur lui la menace d'une accusation de collusion avec les conjurés. Sa réputation alors lui importait peu. Par contre sa vie dépendait, sur le moment, de la bonne opinion qu'auraient de lui les autorités républicaines. Et, sur ce plan, l'anathème jeté sur lui par ses amis bretons ne pouvait lui nuire, bien au contraire. Plus tard, il ne songera qu'à se faire oublier. Ceci explique que sa défense n'ait jamais été plaidée. Ne fallait-il pas que cette lacune fût comblée ?

Et c'est là que Lenotre porte une lourde responsabilité. Pourquoi a-t-il montré un tel acharnement ? Pourquoi, et de quel droit, s'est-il érigé en procureur sectaire, ignorant les droits de la défense ? Pourquoi surtout a-t-il cru bon de reprendre à son compte un procès sur lequel des juges impartiaux s'étaient déjà prononcés ? Car, nous le verrons dans un chapitre ultérieur, Chêvetel bénéficiera d'un non-lieu en 1823, d'est-à-dire en pleine période réactionnaire, lorsqu'il sera mis sur la sellette pour ses agissements pendant la Révolution. N'est-ce pas là un élément déterminant en sa faveur ? Où sont les éléments nouveaux qui autorisaient la reprise de l'accusation ?

Mais, puisque le procès est rouvert, parlons net ! Même si son action a entraîné la mort de trop nombreuses victimes, dont plusieurs innocentes, notre docteur a tout de même bien des circonstances atténuantes. Et une chose est sûre : Il ne fut jamais le traître que l'on s'est plu à peindre sous les couleurs les plus sombres, mais un utopiste qui crut un moment qu'il était possible de rapprocher les extrêmes, un philanthrope qui (selon sa propre expression) "voulait raccommoquer tous les partis", un indulgent qui souhaitait éviter que le sang couât, qui malheureusement ne put y parvenir ... et en fut éclaboussé.

CHAPITRE IX

LES RAISONS D'UN ECHEC

Le 10 mars 1793, nous l'avons vu, était la date retenue par les conjurés pour prendre les armes. Elle avait été approuvée par les Princes, en dépit des premiers échecs militaires des Alliés. Mais sa diffusion avait été très mal assurée, si bien que l'indécision régnait à l'échelon des sections locales.

Il faut dire que celles-ci étaient très perturbées par les ordres et contre-ordres reçus depuis un an, et La Rouërie n'était plus là pour remettre les choses en place. La centralisation même qu'il avait imposée à l'Association jouait maintenant contre elle. Décapitée par la mort de son chef, elle était rendue du même coup partiellement impuissante. Les consignes n'arrivaient plus aux échelons subalternes qui ne savaient plus quelles dispositions prendre.

Pourtant une conjoncture apparemment favorable venait de se produire. En effet, le décret pris par la Convention, le 24 février 1793, ordonnant la levée de 300 000 hommes⁽¹⁾, est le détonateur à l'explosion d'un mécontentement longtemps contenu dans les campagnes. Il ne s'agit au début que de désigner quelques hommes par commune, mais c'en est trop pour les paysans bretons qui détestent le tirage au sort et préfèrent rejoindre les partisans. Dans leur raisonnement un peu simpliste, ils se disent : "Tant qu'à faire la guerre, autant la faire chez soi, pour la bonne cause".

(1) - "Le décret précise que, de 18 à 40 ans, tous les Français non mariés ou veufs sans enfant sont mis en réquisition permanente. Si le volontariat ne produit pas le nombre d'hommes fixé pour chaque commune, les citoyens sont tenus de le compléter sans désespérer".

"On ne prononçait pas les mots *exécérés* de conscription et de tirage au sort, mais c'était tout comme".

(Xavier de Régis : "La guerre de Vendée"-Revue Historia N° 409 bis de 1980)

L'irritation des habitants de la campagne est encore aggravée par l'injustice flagrante dont ils se jugent victimes en regard des citadins. Le décret exempté en effet de la levée "les administrateurs, procureurs, officiers municipaux, juges, commissaires nationaux, receveurs, gardes nationaux", bref les nouveaux privilégiés qui sont justement les oppresseurs *exécérés*⁽¹⁾.

Or, paradoxalement, cet apport important de renforts va perturber encore un peu plus les dispositions des conjurés. Ces ouvriers de la dernière heure ne sont ni équipés, ni instruits, ni encadrés. Leur afflux va plutôt apporter, au début tout au moins, en maints endroits, un certain désordre dans les troupes de l'Association et retarder le déclenchement du soulèvement.

C'est pourquoi, privée du chef qui n'était plus là pour donner le signal et coordonner les opérations, en proie à des tensions internes évidentes, la conjuration hésita à s'ébranler. L'explosion attendue fit long feu.

La révolte n'en éclata pas moins çà et là en Haute-Bretagne... ainsi d'ailleurs que dans le Maine, l'Anjou, la Vendée. Les cadres formés par La Rouërie, les troupes qu'il a recrutées et entraînées, ainsi que leurs renforts récents, utilisant les armes approvisionnées par lui, vont adopter sa tactique, celle des partisans qu'il a menée autrefois en Amérique.

Mais le soulèvement manque de l'ensemble que le marquis aurait pu lui donner. Ce ne sont qu'actions fragmentaires, isolées, en ordre dispersé, sans influence profonde sur le cours des événements. Nous sommes bien loin du vaste mouvement rêvé par La Rouërie et qui eut pu, en liaison avec celui de la Vendée, bouleverser la situation dans l'Ouest. Ce ne sera plus qu'une "Chouannerie" et non un véritable soulèvement.

Certes, après lui, un autre tentera de rallumer le flambeau : le comte Joseph de Puisaye, ancien député du Perche aux Etats Généraux et ex-général de la Garde Nationale. Puisaye, nous l'avons vu, était passé à la clandestinité en juillet 1793 après l'échec du mouvement fédéraliste de Normandie. Il tomba alors par hasard en possession de papiers de La Rouërie et d'un courrier complet en provenance des Princes⁽²⁾. Il en profita pour tenter de remettre l'organisation sur pied et s'en fera reconnaître le chef par le comte d'Artois, en dépit de ses antécédents pro-républicains. Mais l'homme n'était qu'un politique et un opportuniste, sans talent militaire (il le

(1) - "Le nombre considérable d'exemptés est l'ultima goutte d'eau. Pourquoi aller défendre un régime qui ne leur apportait rien de plus et dont les bénéficiaires se défilaient".

(Xavier de Régis - Mêmes références que ci-dessus)

(2) - Dépêches apportées d'Angleterre par un "passeur", Noël Prigent, et destinées "aux chefs de l'armée royaliste". Puisaye s'en empara sans vergogne et vit aussitôt le parti à en tirer.

démontrera lors de la désastreuse opération de débarquement à Quiberon en juin-juillet 1795) et surtout sans attache dans le pays, d'où son peu d'autorité sur les chefs des groupes de partisans, dont il n'arrivera jamais à coordonner les activités.

Et puis, il faut bien reconnaître que le cœur de beaucoup d'affiliés n'y est plus. Si les zones rurales continuent d'être, dans l'ensemble, contrerévolutionnaires, les esprits ont définitivement évolué dans les villes et les bourgs. Assez favorables déjà dès le début aux idées nouvelles, ils sont désormais complètement ralliés à la République. D'abord parce que les nouvelles y sont plus vite diffusées; le manifeste de Brunswick, par exemple, y a entraîné très rapidement la réaction de colère que nous avons déjà relevée. Et puis, beaucoup de mesures sociales, beaucoup de réformes prises par la Convention reçoivent l'agrément des personnes les plus éclairées. La vente des biens nationaux (biens du Clergé et biens des émigrés), dont profitent largement un bon nombre de gens habiles, bourgeois pour la plupart, payant souvent leurs achats au moyen d'assignats dépréciés, les rallie automatiquement au nouveau régime. Le tirage au sort, si honni par les paysans, ne touche pratiquement pas les citadins, chez qui la proportion des "exemptés d'office" est forte, ainsi que nous l'avons vu (notamment les gardes nationaux, presque exclusivement habitants des villes et des bourgs), tandis que les volontaires sont en nombre suffisant dans les cités importantes.

Bref, l'évolution des esprits est sensible dans une large portion de la population, avec une tendance de plus en plus marquée à accroître le divorce entre la ville et la campagne.

L'exemple le plus caractéristique est sans doute celui de Saint-Malo. Les partisans de La Rouërie y étaient si nombreux jusqu'en 1792, en particulier dans la garnison, que les conjurés, et après eux les Princes, considéraient la ville comme acquise à leur cause et susceptible de tomber entre leurs mains à la première sommation, de même que Cancale et le fort de Châteauneuf. L'ensemble du Clos-Foulet (on appelait ainsi la région comprise entre la baie de Cancale, les marais de Dol et l'estuaire de la Rance) était d'ailleurs prévu, dans leurs plans, pour servir de camp retranché dans le cas, fort improbable à leurs yeux, d'un échec du soulèvement. Rappelons-nous enfin la facilité avec laquelle La Rouërie avait pu introduire en France, par le port de Saint-Malo, l'important armement destiné à ses troupes.

Mais le gouvernement se méfiait de la Cité des Corsaires, connue de tout temps pour son esprit frondeur et son opposition au pouvoir central. Des mutations dans la garnison la renforcèrent par des troupes plus sûres. Des autorités municipales connues pour leurs sentiments républicains furent nommées. D'autre part le patriotisme exemplaire des Malouins se révolta

contre l'invasion étrangère. On a vu que les royalistes de la ville eux-mêmes n'hésitèrent pas, en juillet 1792, à adresser à La Rouërie des "remontrances" vertement exprimées. A cette date, le Comité de l'Association comprenait à Saint-Malo, aux dires du marquis, plusieurs membres "livrés au système exécutable de la Révolution".

C'est dire toute l'importance du changement intervenu dans les esprits, et l'on peut en dire autant de la plupart des villes.

Il est facile d'imaginer que les autorités locales, résidant évidemment dans les agglomérations, furent de plus en plus sensibles à ce revirement. Les patriotes en virent leur influence renforcée et reprirent partout l'initiative. Des patrouilles de gardes nationaux recherchèrent les suspects. Perquisitions et visites domiciliaires se précipitèrent... sans grand succès en général, mais qui jetèrent tout de même le trouble, le doute et bientôt le découragement parmi les conjurés.

Il reste surtout que ces derniers attendaient vainement le signal du soulèvement et ne voyaient rien venir.

Car, finalement, la cause profonde de l'échec est bien là. Bridée par les consignes impératives du Comte d'Artois, trompé par des promesses illusoire, La Rouërie ne put déclencher les opérations au moment qui eut été pour lui le plus opportun. Il était prêt au printemps de 1792, mais, plus le temps passait et plus la situation se dégradait. On lui ordonnait d'attendre, d'attendre encore... et ses ennemis reprenaient espoir... et les événements jouaient contre lui.

Le canon de Valmy sonna la retraite, la déroute des armées alliées en Argonne et la mise à terre des superbes plans élaborés par Calonne. L'incapacité, l'impéritie des émigrés trouvait, dans cette débâcle, une éclatante démonstration.

Nous avons vu que, seul, La Rouërie ne voulut pas s'avouer vaincu, mais ses amis, même les plus fidèles, refusèrent de le suivre. Dès ce moment sa cause était perdue.

Alors, dira-t-on, où est, là-dedans, l'oeuvre de Chèvètel? En quoi son intervention a-t-elle pu provoquer cet échec?

Il n'est la cause, ni du passage du marquis à la clandestinité, ni de l'incapacité des émigrés, ni du retard des troupes prussiennes à entrer en campagne, ni du revirement de l'état d'esprit dans les villes de Bretagne, ni de la désaffection des conjurés, ni de la retraite des alliés, ni de l'abandon par l'Association du projet initial, ni de la maladie et de la mort de La Rouërie.

Quelle charge reste-t-il donc à lui imputer ?

- Ses confidences à Danton le 3 septembre 1792 ?

N'était-il pas de son devoir de Français, conscient de la gravité de la situation de sa patrie envahie, de signaler le danger qui naissait à l'Ouest ?

- Sa mission de conciliation auprès de La Rouërie le 8 septembre ?

Quoi qu'en pense Lenotre, il est certain qu'il était de bonne foi en se faisant le porteur des propositions de Danton. On ne peut que l'en louer.

- Ses missions ultérieures de renseignement ?

Nous avons vu qu'il n'a pratiquement rien livré que le gouvernement ne connaît déjà. Au reste, ce ne sont pas les indicateurs qui manquaient (même à Jersey, par exemple, où le Comité de Sécurité Générale avait introduit un collègue de Lalligand, nommé Burke), ni les secrets dévoilés par les vantardises et les bavardages inconsidérés de trop nombreux conjurés ou émigrés.

- Son acceptation de faire partie du Conseil de l'Association ?

Oui ! ... et c'est là la seule véritable faute qu'on puisse lui reprocher. Il aurait dû dire non à La Rouërie et se refuser à jouer un rôle contraire à ses convictions. Même si, par son intervention, il pouvait espérer un revirement, un retour à la raison de son ami le marquis, il ne devait pas se lancer dans ce double jeu. La postérité le lui reprochera sévèrement et lui-même le regrettera amèrement par la suite.

A partir de cette acceptation, Chévétel était pris au piège et ne pouvait s'en échapper sans dommage, ou pour lui, ou pour les autres, ou pour tous. Nous avons vu comment la chance lui sourit finalement, mais aussi comment d'autres subirent les conséquences de son action.

Il n'en reste pas moins que rien ne permet d'en faire le méchant traître responsable de tous les crimes. Il n'a jamais été le "Judas qui a livré son maître". Il est au contraire évident qu'il a cherché, par tous les moyens, et en courant de gros risques personnels, à protéger La Rouërie, contre lui-même d'abord en proposant la négociation avec Danton, contre les autres ensuite en faisant tout pour éviter son arrestation.

Et surtout, de toute évidence, ce n'est pas lui qui a fait échouer la conjuration. L'eût-il même voulu (si l'on adopte la thèse de Lenotre), qu'il n'était nullement en son pouvoir de jouer le "deus ex machina" et d'intervenir en quoi que ce soit pour modifier le cours des événements.

Les faits parlent suffisamment d'eux-mêmes. Il était tout à fait inutile de les romancer.

CHAPITRE X

LE SURVIVANT

Ainsi la Conjuración bretonne a avorté ; mais la lutte n'en continue pas moins. Place à la Chouannerie !

Bien que privés de leur chef, les lieutenants de La Rouërie s'y distinguèrent à divers titres et sur divers théâtres. Outre Jean Cottereau, tué au combat le jour même (étrange coïncidence !) où Robespierre montait sur l'échafaud (28 juillet 1794), beaucoup y laissèrent la vie : Ainsi Caradeuc, fait prisonnier en juillet 1794 et guillotiné à Paris ; le comte de Silz, tué à Grandchamp en mai 1795 ; Bois-Hardy près de Moncontour en juin 1795 ; Tinténio au château de Coëtlogon en juillet de la même année ; Gervais Tuffin dans les marais de Dol en mars 1796.

D'autres rejoignirent l'Armée Catholique et Royale de Vendée à l'occasion de sa "virée de galerne" qui, en novembre 1793, traversa Antrain, Trans et Dol, effleura Saint-Ouen et Bazouges, à l'aller comme au retour de sa malheureuse expédition de Granville.

Nous ne les suivrons pas tous. Bornons-nous à dire un mot du sort des principaux personnages dont le nom a paru dans ce récit.

Fontevieux, Pontavice, Monsieur et Madame de La Guyonnière, Thérèse de Moëllien firent partie des douze exécutés du 18 juin 1793.

Le prince de Talmont et le major Chafner s'illustrèrent dans les rangs vendéens. Ils tombèrent l'un et l'autre aux mains des Bleus lors des combats de Loire. Le premier fut guillotiné à Laval en janvier 1794 ; le second fut une des victimes des noyades de Carrier à Nantes.

Desilles, nous l'avons vu, mourut à Jersey en août 1794 sans avoir pu reprendre contact avec sa famille. Botherel, capturé à Quiberon, fut un des 751 prisonniers fusillés à Auray à l'été 1795. Calonne se brouilla avec les Princes, fit des avances à Bonaparte premier Consul, obtint de lui l'autorisation de rentrer en France, mais y mourut d'une pleurésie, moins d'un an plus tard, en 1802. Puisaye se brouilla également à mort avec les Princes. Réfugié à Londres, il y rédigea ses mémoires, particulièrement sévères à l'égard de Louis XVIII et de son frère. Il ne revint jamais en France, se fit naturaliser anglais et mourut en 1827.

Dans l'autre parti, nous ferons une place spéciale à Lalligand, qui se croyait, à lui seul, triomphateur de la conjuration. L'homme se hâtait de jouir de la vie, tenant table somptueuse et étonnant ses amis du spectacle de son opulence subite⁽¹⁾. Il continuait de prévariquer, abusant de ses pouvoirs, car il était resté chargé de mission en Bretagne avant de l'être en Bourgogne, obtenant la mise en liberté de suspects riches et tirant rançon de ses prisonniers. A sa décharge, signalons qu'il tint parfois ses promesses, fit traîner des enquêtes en longueur et permit à certains d'échapper à l'exécution. Mais, tant va la croche à l'eau... Objet de plaintes justifiées, convaincu de malversations, il fut rappelé à Paris et monta sur l'échafaud le 19 messidor An II (7 juillet 1794).

On connaît le sort de Marat, poignardé par Charlotte Corday dans son bain le 13 juillet 1793 :

En ce qui concerne Danton, inutile de refaire l'Histoire de France. Lassé des excès de la Terreur, jugé dece fait trop "indulgent" par Robespierre et ses amis, victime d'une parodie de jugement au cours duquel il ne put jamais s'exprimer, il fut exécuté le 16 germinal An II (5 avril 1794) ainsi que Camille Desmoulins et treize compagnons. Il ne faisait pas bon, en ces temps troublés, tenir le devant de la scène et "la roche Tarpéienne est bien près du Capitole".

Chêvetel devait bien connaître cet adage. Il avait frôlé le danger de trop près pour pavoiser et rechercher la renommée. Nous avons vu qu'il refusa une première mission en Normandie que voulait lui confier la Convention. Il ne put cependant pas se dérober à une deuxième, sur un théâtre un peu plus lointain il est vrai : En août 1793, il fut envoyé, en compagnie d'un autre "Commissaire du Conseil Exécutif" du nom de Naudet, remettre de l'ordre dans le département du Mont Terrible (la région du Jura suisse, autour de Porrentruy, qui faisait alors partie du territoire français). Son action y fut d'autant plus appréciée qu'elle fut accomplie avec une modération inhabituelle pour l'époque et sans la moindre effusion de sang, ce qui n'enleva rien à son efficacité. Les représentants locaux firent son éloge dans une lettre du 16 septembre 1793⁽²⁾ et réclamèrent son maintien ; mais, sa tâche achevée, Chêvetel préféra regagner Paris et rentrer dans le rang.

(1) - Cf le récit de Chêvetel : "La première fois que je l'ai vu, il était dans la siebre ; mais, avant qu'il eût obtenu une gratification de la Convention, et lors de son retour de Bretagne, Isabeau et moi le trouvâmes un jour chez lui au milieu des préparatifs d'un somptueux festin, et l'opulence avait fait place à la pénurie (sic)".

(2) - Voir les "Actes du Comité de Salut Public" tome VI, pages 529-530. Lenotre semble avoir ignoré cette mission.

Il prit alors ses distances avec la gent politique, même avec Danton. Les liens affectifs s'étaient d'ailleurs relâchés entre eux depuis le décès de la première femme et le remariage du Conventionnel. Néanmoins l'exécution de son ami dû beaucoup frapper Chêvetel et l'inciter aussi à une prudence et une discrétion accrues.

Notre docteur se vit cependant encore, au printemps de 1794, confier par le gouvernement une étude sur la situation politique en Ille-et-Vilaine. Le mémoire qu'il rédigea sur le sujet en floréal An II (mai 1794)⁽¹⁾ et qui, du reste, est fort bien écrit, est particulièrement instructif, car il permet de cerner davantage le caractère du personnage. Il montre en outre, nous l'avons déjà dit, le soin que Chêvetel prenait à garder le contact avec ses origines et l'attachement qu'il portait à son pays natal.

Dans cette étude, Chêvetel montre ses sentiments profondément républicains (le contraire eût été étonnant) ; mais, si la forme de son texte est sévère, l'esprit en est étonnamment modéré pour l'époque. Il fustige d'avantage les "faux ralliés" que les "Chouans"⁽²⁾, et semble nourrir plus d'estime pour ceux qui ont le courage de leurs opinions et restent fidèles à leurs convictions que pour "ces hommes qui se sont métamorphosés en patriotes pour agir avec plus de succès contre les véritables amis de la liberté". Les premiers sont des adversaires loyaux, qu'il faut certes combattre, de préférence avec leurs propres méthodes, mais ils lui apparaissent moins dangereux que les opportunistes faussement camouflés en républicains.

(1) - Ce mémoire figure intégralement dans le dossier F⁷4436¹ des Archives Nationales. Il est, lui aussi, apparemment resté ignoré de Lenotre.

(2) - On remarquera que ce terme de Chouan, qui vient tout naturellement sous la plume de Chêvetel, est alors couramment utilisé (et depuis deux ans au moins selon certains chroniqueurs contemporains, dont Scépeaux) pour qualifier, d'une manière générale, tous les rebelles royalistes de l'Ouest et notamment de Bretagne, alors que la renommée de Jean Cottereau (dit Jean Chouan) n'a pas encore dépassé les limites du Maine.

Un chouan, c'est avant tout, comme l'oiseau qui lui donne son nom (chat-huant, chouan en pays gallo), un nocturne, c'est-à-dire un homme de l'ombre, un clandestin et, par extension, un conspirateur. Certains insurgés de la révolte du papier timbré, au siècle précédent, avaient déjà été baptisés de ce vocable. Si le grand-père de Jean Cottereau, et ses descendants après lui, en avaient été affublés, ce n'est pas parce qu'ils avaient participé à cette révolte, mais probablement parce qu'ils étaient contrebandiers (du sel) et agissaient de nuit.

Il ne faut pas en déduire, comme beaucoup d'historiens l'ont fait, que c'est Jean Chouan qui a donné son nom à la Chouannerie. Il est évident que l'inverse n'est pas vrai non plus, mais ce surnom de chouan, c'est-à-dire de révolté, que portait déjà Jean Cottereau, collait parfaitement à la peau du personnage. Il était, véritablement et doublement, le chouan par excellence.

Manifestement, Chêvetel croit à la persuasion beaucoup plus qu'aux mesures radicales. Et s'il recommande de "purger les administrations" des éléments douteux (sans réclamer pour autant la sanction suprême), il assure "qu'on aurait tort de conclure qu'il n'y a point de patriotes dans ces contrées où la liberté comptera autant d'admirateurs que d'habitants aussitôt qu'on aura éclairé le peuple". Bref son mémoire suggère, en quelque sorte, pour ramener le calme, d'utiliser les mêmes méthodes que celles qu'il a lui-même employées avec succès dans le département du Mont-Terrible.

Il faut lui reconnaître d'autant plus de mérite à prêcher ainsi une certaine indulgence que Danton venait de monter sur l'échafaud pour des motifs bien voisins. Mais son plaidoyer était habile, et il ne réclamait rien pour lui-même aussi ne fut-il pas inquiété.

Ce mémoire fut la dernière manifestation de Chêvetel sous la République et il fit désormais tout pour se faire oublier. Pendant des années son nom n'apparaîtra plus nulle part, sinon sur les registres de l'état-civil, car il épousa son amie, Mademoiselle Fleury, le 5 floréal An II (24 avril 1794), trois semaines à peine après la mort de Danton. On retrouve encore trace de son passage en Bretagne lors du décès de son père à Bazouges-la-Pérouse le 27 thermidor An XI (15 août 1803) mais il ne s'y attarda pas.

Le vieux docteur était en effet mort à la tâche. Probe et serviable, il avait rempli à la satisfaction générale ses devoirs de maire de Bazouges. Tout juste peut-on lui reprocher un excès de prudence (ou de pusillanimité) au moment du passage dans la région (à quelques kilomètres dans l'Est) de l'armée vendéenne en novembre 1793. Chêvetel et son conseil municipal s'étaient en effet "repliés sur Noyal pour chercher du secours"... En fait ils s'étaient cachés dans une commune toute proche pour échapper à des représailles possibles. Cette attitude valut d'ailleurs à Chêvetel et à ses adjoints, le danger passé, d'être accusés de tiédeur et emprisonnés plusieurs semaines à Rennes. L'intervention de ses administrés, appuyée par d'élégieux certificats de civisme, les fit libérer (Floréal-Germinal An II).

Bazouges, sous sa houlette, resta d'ailleurs étrangement calme pendant toute la Terreur. Il y eut quelques emprisonnements, des confiscations de biens d'émigrés, quelques réfractaires à la levée de 300 000 hommes décrétée par la Convention, des condamnations par contumace, mais aussi de nombreux certificats de civisme délivrés plus ou moins par complaisance. Il semble bien que la tolérance et la mesure triomphèrent et que personne ne chercha véritablement noise au voisin. Ainsi deux faits caractéristiques :

Alors que cinq prêtres insermentés originaires de la paroisse purent y continuer, clandestinement mais tranquillement, l'exercice de leur ministère

sans être véritablement inquiétés, le vicaire (puis curé) constitutionnel, l'abbé Le Gallais, officia sans difficultés jusqu'à la suppression de sa charge, puis, rendu à la vie civile, acheta de ses deniers l'église de Bazouges désaffectée et la rendit lui-même à ses successeurs lors du Concordat.

Par ailleurs, un arrêté signé par Chêvetel, en application d'un décret de la Convention, ordonnant la destruction des nombreux calvaires et croix bordant les chemins de Bazouges, ne reçut pas le moindre commencement d'exécution. Le maire ne l'avait pris que pour être à couvert vis-à-vis des autorités et se garda bien d'y donner suite. Aucun Bazougeais, même parmi les plus mécréants, n'aurait d'ailleurs voulu mettre la main à ce vandalisme et les croix sont toujours debout aujourd'hui (1).

Ces deux exemples de modération peuvent servir à comprendre l'attitude de Valentin Chêvetel, originaire, ne l'oublions pas, de cet heureux et sage petit pays où les querelles politiques, si aiguës fussent-elles, n'allaient pas jusqu'aux excès trop souvent sanglants que l'on déplorait ailleurs.

Le père Chêvetel, donc, continua à se dévouer pour ses administrés (jusqu'au moment où il abandonna la mairie en 1795) et pour ses clients. Bien que très âgé, il ne refusait de répondre à aucun appel. Et c'est en se rendant au chevet d'un malade, un soir d'été, qu'il tomba de cheval, sur le chemin de Rimou, victime d'une congestion cérébrale (2). La commune lui fit des funérailles simples mais dignes.

La mort, connue dans les pays d'alentours, et surtout ses conditions dramatiques, créèrent une confusion chez certains adversaires de son fils. Elles furent à l'origine de la légende, circulant dans le pays et relatée par Lenotre, selon laquelle le méchant traître Chêvetel mourut, frappé par la foudre, au pied d'une croix, sur la route de Bazouges à Marcillé-Raoul, en juste châtement de ses crimes.

La réalité est tout autre, puisque Valentin Chêvetel devait vivre encore pendant trente-et-un ans.

(1) - Note de l'auteur : Ces renseignements proviennent des "Récits" de l'abbé Jeuné, vicaire à Bazouges au siècle dernier, écrits d'après les archives paroissiales et tirés de l'oubli par mon ami Pierre Pesselier. Bien que l'abbé Jeuné ait été peu favorable aux républicains (c'est le moins qu'on puisse dire) et particulièrement au maire Chêvetel, il reconnaît implicitement que ce dernier n'a rien eu d'un sectaire et que son action n'a entraîné aucune conséquence irréversible.

(2) - Son acte de décès le dit mort "d'appoplexie" (sic).

Nous le retrouvons en effet, sous l'Empire, installé comme médecin à Orly, dans la banlieue parisienne, "près de Choisy-le-Roi", comme le souligne Lenotre avec une toute petite pointe d'ironie. Sa femme avait pris sa retraite de la Comédie Française le 28 avril 1807 et ils vécurent tous deux, jusqu'à la mort de l'épouse (le 23 février 1818), une vie exemplaire.

Estimé de tous, Chévétel fut nommé maire d'Orly en 1811. Mais il était, à tout jamais, guéri du virus de la politique et entendait n'être qu'un bon administrateur. Capable et zélé, il fut maintenu à son poste sous la Restauration.

Il avait pourtant été dénoncé par une lettre anonyme⁽¹⁾ comme ayant joué, dans la Révolution, un rôle odieux. Mais la réponse du préfet aux demandes de renseignements du ministre ne tarit pas d'éloges sur son compte et l'enquête ordonnée par Paris conclut finalement en sa faveur.

Même si ce non-lieu lui était accordé au bénéfice du doute, il prend d'autant plus de valeur que l'époque ne se prêtait guère à l'indulgence envers les anciens Jacobins. Cela se passait en 1823, quelques mois après les exécutions de plusieurs conspirateurs célèbres (le général Berton, les quatre sergents de La Rochelle), au moment où un ministère ultra, sous la direction de Villèle, prenait à nouveau une série de mesures réactionnaires particulièrement sévères. Or, il faut bien reconnaître que les autorités pouvaient, dans le cas Chévétel, juger en toute connaissance de cause puisqu'elles étaient en possession de plus de pièces du dossier que nous n'en avons actuellement. De plus, les sources d'information ne manquaient pas, ne seraient-ce que les nombreux témoins encore vivants. Peut-on vraiment penser que c'est par erreur que Chévétel a été alors blanchi ?

Ce satisfecit aurait dû donner à réfléchir à ses détracteurs ultérieurs, à qui manqueront plus tard bien des éléments de jugement et qui auraient mieux fait de ne pas ouvrir à nouveau le dossier si c'était pour n'y puiser que les pièces favorables à leur thèse.

Chévétel conserva ses fonctions en 1830, en dépit du grand coup de balai politique qui suivit les "Trois Glorieuses". "Il maria au nom de Louis-Philippe comme il avait marié au nom de Charles X, Louis XVIII et Napoléon"⁽²⁾. Faut-il s'en étonner ? Il n'est sûrement pas seul dans ce cas.

(1) - L'original de cette lettre peut être consulté aux Archives Nationales (dossier F/6947). Comme tous les écrits de ce genre, le libellé en est aussi inepte que basement méchant. Les autorités royalistes la prirent cependant au sérieux.

(2) - Cf Lenotre : "Le marquis de La Rouffie ..."

Les bons administrateurs ne sont pas si nombreux qu'on puisse inopinément les remplacer au pied levé. La confiance qu'on lui manifesta ainsi prouve au moins l'estime en laquelle tout le monde tenait cet homme de bonne volonté.

La fin de sa vie fut assombrie, par la mort de sa femme d'abord, des revers de fortune et des ennuis de santé ensuite. Ses dernières années furent pénibles. Il donna sa démission de maire en 1832 et mourut le 15 février 1834.

Selon Lenotre, que nous citons une dernière fois, "son enterrement fut un événement. Les habitants d'Orly voulurent conduire avec pompe à sa dernière demeure le magistrat qui, pendant vingt ans, avait présidé à leurs destinées. Les enfants des écoles faisaient la haie depuis la porte de sa maison jusqu'à l'église. Le corps fut inhumé dans l'ancien cimetière; mais une délibération du conseil municipal ordonna, quelques mois plus tard (le 21 décembre 1834) qu'en reconnaissance des services rendus par Chévétel à la commune d'Orly, ses restes seraient transportés au cimetière nouvellement établi à la sortie du village".

On peut épiloguer sur le contraste entre la fin de La Rouffie et celle de Chévétel : la disparition prématurée du marquis en regard de l'étonnante et longue carrière du docteur, les obsèques clandestines de l'un et triomphales de l'autre, la profanation de la tombe du premier et l'exhumation faite pour honorer le second, d'un côté l'échec, de l'autre les honneurs.

Et pourtant, aujourd'hui (quel renversement de situation !) le rumeur publique fait du marquis un héros et du docteur un traître !

C'est toute l'absurdité de l'"Histoire officielle" quand elle se refuse à accepter les faits tels qu'ils sont, mais les interprète à sa manière et selon des idées préconçues.

Car, si l'"Histoire" s'est montrée équitable, bien que trop discrète, vis-à-vis de La Rouffie, elle a été profondément injuste envers Chévétel.

Que reste-t-il, après cette enquête, de ce personnage fictif créé par Lenotre : ce sombre traître honni de tous et indigne de toute considération ?

Ne pouvons-nous pas voir plutôt se détacher de l'ombre la silhouette, assez remarquable en cette époque d'intolérance et de sectarisme, d'un homme, plein de faiblesses peut-être, mais profondément généreux, altruiste, fidèle à ses amitiés, dévoué envers ses semblables, toujours prêt à s'entremettre pour améliorer les choses, disposé à séparer les combattants même si cela doit lui faire prendre des coups lui-même ? Je ne crois pas dorer le tableau en faisant ainsi le portrait de celui qui est pour moi le vrai Chévétel.

C'est pourquoi j'admire le héros malheureux, je plains l'ami calomnié et les unis tous les deux dans une même tendresse, celle que l'on peut éprouver pour des personnages dont on a cherché à percer le secret, dont on est presque devenu un familier, avec qui on a l'impression d'avoir vécu des aventures émouvantes, et qui furent, en définitive, beaucoup plus proches l'un de l'autre que ne le font paraître les événements qui les séparaient.

Ils ont été amis de leur vivant ; ne les opposons pas dans la mort. Ne salissons pas leur mémoire et laissons-les maintenant reposer en paix.

Bazouges-la-Pérouse, septembre 1966

TABLE DES MATIERES

Page	
1	Avant-propos
7	Chapitre I - La naissance d'une légende
15	Chapitre II - Le héros d'Amérique
21	Chapitre III - La fidélité aux principes
29	Chapitre IV - Le docteur et l'ami
35	Chapitre V - La conjuration
43	Chapitre VI - L'homme des bons offices
51	Chapitre VII - Le cas de conscience de Chêvetel
56	Chapitre VIII - Le drame
64	Chapitre IX - Les raisons d'un échec
69	Chapitre X - Le survivant